Le PECQ !

MAGAZINE D'INFORMATION DES ALPICOIS

DOSSIER/P.20

UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

ZOOM/P.30

Ces vacances 100% "MADE IN LE PECQ"

AGENDA/P.32

SAISON CULTURELLE C'EST PARTI !

408 / Septembre 2021

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS
L'aide
à domicile
sur-mesure
Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées
01 84 27 05 55
33 Rue de la République
78100 Saint-Germain-en-Laye
petits-fils.com

MILLON
depuis 1928
Maison de ventes aux enchères
CONNAISSEZ-VOUS LA VALEUR
de VOS BIJOUX & OBJETS D'ART ?
ESTIMATIONS GRACIEUSES
PERMANENCES À SAINT-GERMAIN, LE PORT-MARLY & VILLENNES
et sur rendez-vous à votre domicile dans les Yvelines
Adjugé 46 000€
Adjugé 65 000€
Adjugé 275 000€
Adjugé 13 000€
Adjugé 10 000€
TABLEAUX ANCIENS, MODERNES, CONTEMPORAINS - DESSINS ANCIENS - MONTRES
HAUTE JOAILLERIE - OR - NUMISMATIQUE - PHILATÉLIE - ARGENTERIE - SCULPTURES
ARTS RUSSE, ASIE, ISLAM, ORIENT - ARTS PREMIERS - GRANDS VINS - ART NOUVEAU
JOUETS ANCIENS - LIVRES ANCIENS - ART CONTEMPORAIN - BANDES DESSINÉES
PHOTOGRAPHIE - INSTRUMENTS DE MUSIQUE - OBJETS D'ART ET DE COLLECTION
Contact
Camille DUTOT
Expert en objets d'art
06 89 51 29 82
Informations
www.millon.com
cdutot@millon.com
Facebook - Instagram
OVV - n°2002-379
VENDEZ VOS TRÉSORS AUX ENCHÈRES À PARIS DROUOT !

ART
HOME
EXPO
GRAND MARCHÉ D'ART
CONTEMPORAIN
DU 8 AU 10
OCTOBRE 2021
CHATOU
ÎLE DES IMPRESSIONNISTES
HORAIRES :
Vendredi 8 octobre : 11h-19h
Samedi 9 octobre : 11h-20h (vernissage)
Dimanche 10 octobre : 11h-19h
ART HOME EXPO
www.arthomeexpo.com
contact@arthomeexpo.com
ARTS CITY
BilletRéduc
chatou
marin
Weclap

ISAMBERT
ELECTRICITE
Depuis 1968
CHAUFFAGE
ECLAIRAGE
VENTILATION
INTERPHONE
AUTOMATISATION
DE PORTAILS
BORNES DE VEHICULE
ELECTRIQUE
01 39 76 82 62
105 bis, route de Croissy - 78230 Le Pecq-sur-Seine
site : www.isambert-electricite.com

CJR
Travaux Publics
CHAMPION JR
Travaux Publics
CHAMPION JR
Chaque jour, CHAMPION JR,
entreprise de travaux routiers
aménage votre ville.
ZA du Pince Loup - 8 rue du Pince Loup - FOURQUEUX
78112 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
Tél : 01 39 58 32 56 / Fax : 01 39 58 88 65
AFAQ
ISO 9001
VERSION 2000

Laurence Bernard
Maire du Pecq

En cette rentrée de septembre, j'espère tout d'abord que vous avez passé un bon été et que vous abordez la nouvelle année scolaire avec confiance. Depuis le début de la crise sanitaire, tout le travail de la ville a consisté à tenter d'assurer autant que possible une vie normale aux Alpicois, dans des circonstances tout à fait anormales.

La rentrée actuelle n'échappe pas à la règle, notamment avec la nouveauté du pass sanitaire, depuis cet été. S'il présente des inconvénients et des lourdeurs, il a le mérite de nous permettre de reprendre plus sereinement nos activités culturelles, sportives, ludiques et festives. Désormais, il n'y a plus besoin de limiter les jauges dans les évènements soumis au pass sanitaire. Aussi avons-nous pu lancer la nouvelle saison du Quai 3, dont je l'espère, vous serez nombreux à profiter, et de nombreux autres évènements sans restriction de nombre, et je m'en réjouis.

Je vous souhaite à tous la meilleure des rentrées.

Beaucoup d'entre vous ont déjà été au rendez-vous en ce début d'année, notamment pour vous rendre à la rencontre de nos associations - qui ont bien besoin de vous en ces temps difficiles - lors de notre traditionnel Forum. Ce week-end, les jeunes parents alpicois sont invités à la Fête de la Petite Enfance et, en octobre, nos aînés participeront à la Semaine bleue. Je vous invite à vous renseigner, dans les pages qui suivent, sur les évènements qui reprennent et auxquels vous souhaitez participer. Il faut rester prudents face à l'évolution du virus, mais il faut aussi savoir reprendre une vie collective digne de ce nom !

Cela comprend aussi, pour les plus petits qui viennent de découvrir leurs nouvelles classes, une vie scolaire riche et sereine.

Je leur souhaite, comme à vous tous, la meilleure des rentrées.

Sommaire

4>5 **Décryptage** Association, mode d'emploi

6>15 **Votre Ville** La concertation de l'Agglo bat son plein

16>17 **Vous** Le portrait du mois

18>19 **Vos associations** L'AMAP O' Pecq

20>29 **Dossier** Une rentrée bien préparée

30>31 **Zoom** Des vacances 100% "made in Le Pecq"

32>35 **L'agenda**

36>37 **La chronique alpicoise**

38 **Le résumé du numéro**

ASSOCIATION, MODE D'EMPLOI

Dans notre rubrique "vos associations", page 18, nous vous présentons l'AMAP O' Pecq, la dernière née des 127 associations alpicoises. Si vous souhaitez vous aussi vous lancer dans l'aventure associative, voici quelques informations bonnes à connaître au préalable.

1 CHOISIR LE STATUT **JURIDIQUE**

On distingue quatre types de statuts juridiques pour une association :

- **Les associations de fait** pour lesquelles il n'y a pas de formalités à accomplir au moment de la déclaration ou de la dissolution, mais qui, en revanche, ne peuvent pas accomplir des actes en leur nom.

- **Les associations déclarées** possèdent une personnalité morale après déclaration et publication au Journal Officiel. L'association de type loi 1901 est la plus fréquente. Ce statut lui permet de réaliser des appels aux dons, de recevoir des subventions, de percevoir des cotisations/adhésions...

- **Les associations agréées** sont des associations loi 1901 ayant reçu un agrément d'une autorité administrative. Ces agréments permettent d'obtenir des avantages financiers et d'accueillir des missions de service public.

- **Les associations reconnues d'utilité publique** par décret en Conseil d'État.

Toute association loi 1901 est libre de définir son objet social à condition que celui-ci ne soit pas :

- **Illicite :** c'est-à-dire contraire à l'ordre public, aux lois ou aux bonnes mœurs, ou porter atteinte à l'intégrité du territoire national et à la forme républicaine du gouvernement.

- **Ou à but lucratif :** c'est-à-dire qu'il y a partage des bénéfices entre les membres.

2 RÉDIGER ET DÉPOSER **LES STATUTS**

Les statuts sont la colonne vertébrale de l'association. Ils régissent son organisation et son fonctionnement. Il contiennent :

- Le nom de l'association, son objet et l'adresse de son siège social.
- Sa durée de vie et ses missions.
- Sa composition et son mode de fonctionnement.
- Le mode de convocation et de déroulement des assemblées générales.
- Le montant des cotisations versées par les membres.
- Les procédures d'adhésion.
- Les ressources à la disposition de l'association.

3 OUVRIR **UN COMPTE BANCAIRE**

Le compte bancaire permet à l'association de prouver sa transparence. À l'ouverture, il faut fournir :

- La déclaration au Journal Officiel.
- Les statuts intégraux.
- Un procès-verbal de délibération précisant les conditions pour réaliser des opérations sur le compte de l'association.

4 DÉSIGNER **UN ORGANE DE DIRECTION**

Il n'y a pas de loi spécifique sur l'identité d'un dirigeant d'association. Toutefois, la nomination du ou des dirigeants peut s'effectuer dans les statuts, dans le règlement intérieur, par une élection ou une cooptation.
Pour désigner un dirigeant, il faut :

- Remplir le formulaire Cerfa 13971*03. C'est la déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association.
- Rédiger le procès-verbal de l'organe ayant pris la décision en mentionnant les informations concernant chaque dirigeant.
- Transmettre le dossier au Greffe des Associations dans un délai de trois mois suivant la décision de nomination.
- Attendre le récépissé de déclaration rendant effective la désignation du ou des dirigeants.

5 CHOISIR **UN SIÈGE SOCIAL**

Une association doit nécessairement avoir un siège social. Pour cela, elle a le choix entre utiliser :

- Le domicile du président ou de l'un de ses membres.
- Un local mis à la disposition par la Municipalité.
- Une société de domiciliation commerciale.

Le domicile du président ou de l'un des membres de l'association ne permet pas la tenue d'une assemblée générale ou d'accueillir des bénévoles. Dans ce cas, la domiciliation ne doit pas dépasser 5 ans. Une attestation de domiciliation doit être rédigée par le propriétaire des lieux pour être ajoutée à la déclaration de l'association. Par ailleurs, la structure peut être dans l'obligation de verser un loyer au propriétaire. En outre, l'association ne doit pas indiquer sur la boîte aux lettres du domicile sa raison sociale.

6 DÉCLARER L'ASSOCIATION **AU GREFFE DES ASSOCIATIONS**

Il est nécessaire de déclarer votre association au greffe des associations de votre département ou directement en ligne sur le site service-public.fr, en fournissant plusieurs documents obligatoires :

- Le formulaire Cerfa n° 13973*03. Création d'une association : nom, objet, siège et date de l'assemblée générale constitutive.
- Le formulaire Cerfa n° 13971*03 : déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association.
- Le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, daté et signé avec l'identité de tous les signataires.
- Un exemplaire des statuts de l'association, daté et signé par au moins deux dirigeants avec leurs identités.
- Une demande de publication au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprise.

7 PUBLIER LA DÉCLARATION DANS LE JOURNAL **OFFICIEL**

Dans un délai d'un mois après la déclaration de l'association, les dirigeants doivent publier un extrait de celle-ci au Journal Officiel des Associations et Fondations d'Entreprises. Cette publication donne à l'association sa capacité juridique. Il s'agit de son acte fondateur.

8 OBTENIR LE RÉCÉPISSÉ OFFICIEL **DE LA DÉCLARATION ET LE RNA**

Cinq jours minimum après le dépôt du dossier de déclaration, la carte d'identité de l'association, communément appelée extrait Kbis, sera remise avec le récépissé officiel, par courrier électronique à l'adresse du déclarant. Ce récépissé comporte le numéro de l'association au Répertoire National des Associations (RNA). Ce dernier est indispensable pour effectuer des démarches administratives ou juridiques au nom de l'association.

LA VILLE **À VOS CÔTÉS**

Nouvelles associations, faites-vous connaître sur le site de la Ville en remplissant le formulaire en ligne : https://www.ville-lepecq.fr/temps-libre/vie-associative/nouvelles-associations-faites-vous-connaitre/. Le Forum des associations qui se tient chaque année début septembre est aussi un bon moyen de vous rendre visible. Pour y participer vous devez soumettre une demande au service auquel est rattachée votre association (social, jeunesse, culturel, sportif...)

Louer des salles ou des équipements de la Ville

Pour obtenir une salle municipale pour votre assemblée générale ou tout autre événement que vous souhaitez organiser, remplissez le formulaire de location de salles, disponible sur le site de la Ville à la rubrique "vos-services-au-quotidien/location-de-salles/location-hors-particuliers" au moins 3 mois avant la date de location souhaitée puis renvoyez le par mail à culturel2@ville-lepecq.org ou par courrier à : Madame le Maire, hôtel de ville, 13 bis quai Maurice Berteaux - 78230 Le Pecq.

Après accord de principe et vérification de la date par rapport au planning d'occupation, un contrat de mise à disposition sera établi.

Pour un équipement sportif, contactez le pôle Éducation, Jeunesse et Sports par mail à sports-jeunesse@ville-lepecq.org ou par téléphone au 01 30 61 66 11.

Le prix des salles à la location est disponible sur le site de la Ville.

Obtenir une aide de la Municipalité

L'aide apportée par la Ville peut prendre différentes formes : une subvention, une aide logistique, une demande de domiciliation. Toutes ces aides sont soumises à conditions. Pour en bénéficier, les associations doivent faire part de leur demande en l'adressant au service municipal lié au secteur dont elles s'occupent. Par exemple, une association œuvrant dans le secteur culturel s'adressera au service Culturel ; une association spécialisée dans l'insertion des demandeurs d'emploi, au service Emploi ; une association à vocation sociale, au service Vie Sociale...

Pour une demande de subvention, adressez-vous au service des Affaires générales pour retirer un dossier et adressez-le, avec une lettre qui détaille la raison de votre demande par courrier à : Madame le Maire, hôtel de ville, 13 bis quai Maurice Berteaux, 78230 Le Pecq.

Pour contacter les services concernés, appelez le standard au 01 30 61 21 21.

Saint Germain bouclesdeseine
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

À VOUS LA PAROLE !

QUEL AVENIR IMAGINEZ-VOUS POUR VOTRE TERRITOIRE ?

L'avenir du territoire, la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine l'envisage dès maintenant. Mais elle veut l'imaginer avec ses habitants. C'est pourquoi, jusqu'à la mi-octobre, elle vous interroge sur vos besoins pour construire avec vous un territoire qui vous ressemble.

Si vous vous êtes déplacé à l'hôtel de ville depuis la mi-juillet, vous avez forcément remarqué l'urne de la Communauté d'agglomération Saint Germain Boucles de Seine. Elle trône dans le hall pour vous inviter à partager votre vision du territoire. En effet, jusqu'à la mi-octobre, les Alpicois, comme tous les habitants du territoire, sont conviés par la CASGBS à venir enrichir de leur contribution deux documents d'orientations fondamentaux pour les actions que mettra en œuvre l'Agglomération dans les prochaines années : le Projet de Territoire et le Plan Climat.

Vous avez tous une vision du territoire dans lequel vous souhaitez vivre. Partagez-là !

Le premier fixe la feuille de route politique de l'Agglomération en définissant les orientations stratégiques pour les prochaines années et en organisant les actions qui seront menées. Ce document revêt plusieurs objectifs : renforcer l'identité de l'Agglomération et définir des projets communs à l'ensemble des communes ; impulser les projets et les actions qui seront menés par les services de la CASGBS ; donner du sens et de la visibilité à l'action intercommunale auprès des communes, de la population, mais également des partenaires.

Le second vise à imaginer des solutions concrètes et opérationnelles pour répondre aux enjeux environnementaux en se concentrant sur deux volets d'actions principaux : la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de l'efficacité énergétique, d'une part, et l'adaptation pour réduire la vulnérabilité du territoire (amélioration de la qualité de l'air, développement des énergies renouvelables, gestion des risques...) et la recherche de solutions pour anticiper les changements à venir, d'autre part.

Une fois approuvés, ces documents constitueront une base pour mettre en œuvre les projets de la Communauté d'Agglomération.

Votre avis intéresse l'Agglo

Initiés par les élus communautaires, ces deux documents seront enrichis des contributions des habitants de l'Agglomération, de leurs usages et de leurs pratiques. En qualité de citoyennes et de citoyens du territoire, vous avez tous une opinion sur ces questions, une vision de l'avenir et des aspirations et vous êtes invités à les partager.

Pour cela, trois possibilités s'offrent à vous pour répondre à un questionnaire abordant les nombreuses thématiques constitutives du Projet de Territoire et du Plan Climat (environnement, développement économique, alimentation, mobilités...) :

- **En téléchargeant** l'application Vooter (lire encadré)
- **En vous rendant sur internet** à l'adresse suivante : **https://vote.vooter.co/login**
- **En déposant votre contribution** dans l'urne prévue à cet effet à l'hôtel de ville.

Afin de tout comprendre aux enjeux de cette grande consultation, des brochures de documentation et de contribution sont disponibles dans le hall de la mairie ou téléchargeables sur le site de la CASGBS, **casgbs.fr**

Pour vous aider dans votre réflexion, la Communauté d'Agglomération a également enregistré cinq podcasts - de 14 minutes environ - qui traitent de sujets aussi variés que l'évolution des modes de vie, des dynamiques économiques, de l'habitat, des déplacements... Ces cinq épisodes sont à écouter sur le site de la CASGBS.

Pour utiliser l'application Vooter

APPEL À PROJETS POUR LA SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Vous avez une âme de bricoleur ? Vous êtes l'as du réemploi et vous transformez tout ce que vous récupérez ? Vous êtes le roi de l'antigaspi ? Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des déchets, organisée par la Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine et qui se tiendra cette année du 20 au 28 novembre, venez partager votre savoir-faire en proposant vos animations gratuites pour tous les publics. L'objectif : donner des clés pour démontrer que nous pouvons tous agir au quotidien à la réduction de nos déchets. Les inscriptions et demandes de labellisation de vos actions sont ouvertes sur le site internet **https://serd.ademe.fr/** ou sur le site de la CASGBS : **saintgermainbouclesdeseine.fr.**

JUSQU'AU 2 OCTOBRE, C'EST LE MOIS DE LA MOBILITÉ

Jusqu'au 2 octobre, la CASGBS organise le Mois de la Mobilité. Une occasion pour les habitants du territoire d'expérimenter de nouvelles habitudes de déplacement durable. Au Pecq, **rendez-vous samedi 25 septembre,** de 10h à 18h, au parc Corbière. Au programme :

- **Faites réparer vos vélos,** grâce à l'expérience et au savoir-faire des ateliers SoliCycle. Vous pourrez apprendre à régler vos freins ou votre dérailleur, à changer un pneu...
- **Prémunissez-vous contre le vol** grâce au marquage des vélos et trottinettes du dispositif Bicycode. Il consiste à marquer votre vélo et/ou votre trottinette avec un numéro pré enregistré et unique dans un fichier accessible sur bicycode.eu Ainsi, si votre vélo est volé et qu'il fait partie des 40% de vélos retrouvés, il vous sera restitué. Le marquage, habituellement payant, est offert à cette occasion par l'Agglo. Pensez à vous munir d'une carte d'identité, d'un passeport ou d'un permis de conduire. Bonus pour ces deux actions : un accessoire "Made in Agglo" vous sera offert pour vous permettre de rouler en toute sécurité !

Rendez-vous de 10h à 18h au parc Corbière

En bref

BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE : VOTEZ POUR NOS PROJETS !

La Région Île-de-France a lancé à l'été 2020 son premier budget participatif sous le signe de l'écologie et lui consacre 500 millions d'euros sur 5 ans. Cette démarche citoyenne inédite à l'échelle d'une région **invite tous les Franciliens à participer, en votant pour leurs initiatives préférées** parmi celles proposées. Pour la 3e édition, **la Ville du Pecq a soumis deux projets**. Le premier concerne la création de deux vergers de sauvegarde, l'un boulevard de la Libération et l'autre au parc Jean Moulin. Ces vergers seraient composés de pommiers, de poiriers et d'autres essences fruitières de "variétés anciennes", abritant une biodiversité remarquable. Le second porte sur la réalisation d'un forage pour l'arrosage des espaces verts du parc Corbière, afin de remplacer le système d'irrigation actuel, qui s'effectue à partir du réseau d'eau potable, par un procédé qui utiliserait l'eau de la nappe phréatique. **Du 4 octobre au 6 novembre vous pourrez voter en ligne sur le site de la Région** à l'adresse suivante : ile-defrance.fr/budget-participatif-ecologique

N'hésitez pas à voter nombreux pour nos deux beaux projets que nous ne manquerons pas de vous présenter plus en détail dans notre prochain numéro !

SUIVEZ LE GUIDE !

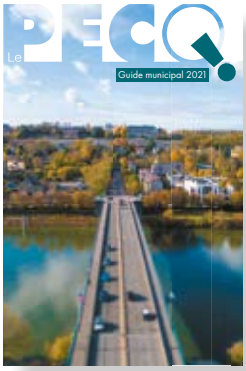

Début septembre, le nouveau guide de la Ville, édition 2021, a été distribué dans vos boîtes à lettres. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez le service de la communication par mail à l'adresse com4@ville-lepecq.org ou par téléphone au 01 30 61 66 05. Vous pouvez également vous en procurer un à l'accueil de l'hôtel de ville, sans rendez-vous. Enfin, le guide est consultable sur le site de la Ville, ville-lepecq.fr, dans la rubrique "publications", accessible depuis la page d'accueil, où il sera réactualisé chaque fois que nécessaire.

ATELIERS DÉDIÉS À LA RECHERCHE D'EMPLOI

Le service Emploi propose aux demandeurs d'emploi de la ville de s'initier ou de se perfectionner à l'utilisation de l'informatique dans leurs démarches de recherche d'emploi. Créer et utiliser la messagerie pour adresser des candidatures ou répondre à des offres d'emploi ; surfer sur internet pour consulter les sites diffusant les offres, remplir les formulaires de réponse, réaliser un curriculum vitae et une lettre de motivation... Il est aujourd'hui nécessaire d'acquérir les bases du numérique pour utiliser les services en ligne. Le service Emploi peut vous accompagner. En rendez-vous individuel ou en petit groupe (dans ce cas, le pass sanitaire sera exigé), nous envisagerons la meilleure solution pour vous aider à progresser !

Renseignez-vous auprès du service Emploi au 01 30 61 66 19

LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS DE LA RUE DE PARIS EST EN SERVICE

Le service public rendu par la Ville à ses habitants passe parfois par la réhabilitation de services auxquels ils n'avaient plus accès. C'est le cas avec le distributeur automatique de billets (DAB) au 1 rue de Paris. En 2019, le départ de l'agence bancaire attenante a entraîné la fermeture de ce distributeur. Les Alpicois se voyaient dès lors obligés de se rendre dans les villes voisines pour retirer de l'argent. Pour répondre à un besoin qui restait néanmoins très fort, la Ville a donc décidé, en partenariat avec une société privée, de prendre le relais de l'agence bancaire pour installer un nouveau DAB au même endroit. Après avoir surmonté de nombreux obstacles, il est en service depuis la fin de l'été. Rappelons que, comme l'avait expliqué Pascal Simonnet, adjoint au Maire en charge des Finances, des Moyens généraux, de l'Administration générale et des Ressources humaines dans notre numéro d'avril dernier, *"selon notre contrat, plus nous utiliserons ce "nouveau" distributeur, moins il pèsera sur les finances communales. Alors, n'hésitez pas à vous en servir !"*

COVID 19 : LE PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE DANS LES LIEUX PUBLICS

Depuis lundi 9 août, la loi sur le pass sanitaire étendu est en application. Avec le rebond de l'épidémie de Covid 19 lié au variant Delta, une nouvelle loi relative à la gestion de la crise sanitaire est parue au Journal Officiel. Elle instaure de nouvelles mesures dont l'extension du pass sanitaire dans de nombreux lieux et établissements, **sans notion de jauge.**

À noter que l'accès à l'hôtel de ville n'est pas soumis au pass sanitaire. Cela concerne l'ensemble de vos démarches administratives ainsi que les cérémonies civiles (mariage, pacs, baptême). Il est bien sûr impératif de continuer à porter le masque et à respecter la distanciation sociale.

Qu'est-ce que le pass sanitaire ?

Le pass sanitaire consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier d'une preuve sanitaire parmi les trois suivantes :

- La preuve d'un schéma vaccinal complet ;
- La preuve d'un test négatif de moins de 72 heures(tests RT-PCR, antigéniques et auto-tests attestés par un professionnel de la santé) ;
- Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif valant preuve de rétablissement de la Covid 19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Quels sont les équipements municipaux où le pass sanitaire est exigé ?

- Les bibliothèques de la ville
- Les gymnases, le stade et la piscine
- Le Quai 3
- Le pôle Wilson
- La Belle Époque

À cette liste s'ajoutent tous les lieux et sites publics ou privés dans lesquels seront organisés des évènements ou activités de loisirs, culturels, sportifs, ludiques ou festifs (exemple : Les salles Delfino, Jacques Tati et Félicien David dans certaines configurations).

Qui peut contrôler ?

C'est le responsable des lieux ou l'organisateur des évènements ou activités qui aura la charge du contrôle du pass sanitaire : Ville, associations ou particuliers.

Qui est concerné ?

Toutes les personnes majeures. Mais le pass sanitaire sera étendu à tous les mineurs de 12 à 17 ans à partir du 30 septembre.

Pour tout savoir sur les nouvelles mesures, les autres lieux concernés et les conditions en vigueur, **renseignez-vous sur : gouvernement.fr/info-coronavirus/pass sanitaire**

Les centres de dépistage les plus proches

- Pharmacie du Centre - 14 rue de Paris
- Pharmacie des Eaux-Vives - 8 bis avenue Charles de Gaulle

Pour se faire vacciner

Prendre rendez-vous par téléphone au **0800 009 110**, sur **sante.fr** et/ou **doctolib.fr**. Pour trouver un créneau vacant près de chez vous, rendez-vous sur le site **vitemadose.fr**

Familles

Fête de la Petite Enfance

Les 17 et 18 septembre, la Ville organise la Fête de la Petite Enfance au pôle Wilson.

Vendredi 17 septembre, de 20h à 22h, vous pourrez assister à une conférence animée par Christelle Gavory, psychologue spécialisée en neuropsychologie, sur le thème des " émotions du jeune enfant". Elle est destinée aux parents de jeunes enfants afin de leur donner quelques clés de compréhension face aux émotions manifestées par leur enfant et de les aider à adapter leur réponse aux besoins identifiés.

Samedi 18 septembre, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30, venez participer aux ateliers éducatifs proposés sur inscription à toutes les familles alpicoises ayant un enfant de moins de 3 ans. Au programme :

- un atelier de motricité encadré par une directrice psychomotricienne et des professionnelles des structures petite enfance de la Ville,
- un atelier livre animé par une conteuse de la Maison pour Tous et des histoires racontées par les professionnelles des structures petite enfance de la Ville selon la méthode du Kamishibai (méthode de contage d'origine japonaise utilisant un petit théâtre),
- un atelier "massage bébé", animé par le spécialiste Didier Taquet.

Des stands d'information viendront compléter ces ateliers avec la présence de l'association La Leche League (association de soutien à l'allaitement maternel). Une puéricultrice présentera les missions du service départemental de PMI (Protection Maternelle et Infantile) et renseignera les familles sur les différents services mis à leur disposition (consultations nourrissons, actions de prévention médicosociale, accompagnement à la parentalité, etc.).

Les professionnelles du service municipal de la Petite Enfance vous accueilleront autour de panneaux d'informations et seront à votre disposition pour répondre à vos questions concernant les différents modes de garde proposés au Pecq.

À partir de 15h30 et uniquement sur invitation, un temps de rencontre privilégié en compagnie de Laurence Bernard, Maire du Pecq, sera proposé aux familles alpicoises ayant eu un enfant entre le 1er septembre 2020 et le 31 août 2021. À cette occasion, un petit présent de bienvenue leur sera remis et la journée se clôturera par un buffet festif.

Pôle Wilson, 6 avenue de la Paix.
Renseignements et inscriptions auprès de Christine Malandrin, au 01 30 61 51 35 ou par courriel : fetedelapetiteenfance@ville-lepecq.org
Attention : port du masque et pass sanitaire obligatoires pour les adultes

En bref

VÉLOS/TROTTINETTES : APPEL AU CIVISME

Les trottoirs du pont Georges Pompidou permettent aux piétons comme aux vélos et trottinettes de circuler en sécurité en évitant les voitures. Cependant, afin que cette sécurité soit assurée pour tous, **il est important de rappeler que les vélos et trottinettes ne sont autorisés à rouler que dans le même sens que les véhicules.** C'est-à-dire sur le trottoir de droite en direction du Vésinet et sur le trottoir de gauche en direction de Saint-Germain-en-Laye. Merci également de prendre soin des seniors qui ne vous entendent pas forcément arriver en raison du bruit de la circulation. Le bien vivre ensemble passe aussi par le respect de ces règles élémentaires de sécurité.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE CHEZ SOI

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement tout en réduisant vos factures ? **MaPrimeRénov'** est l'aide de l'État pour vos travaux de rénovation énergétique. C'est une aide qui s'adapte en fonction de vos revenus, une démarche simple et un bon geste pour la planète. MaPrimeRénov' est accessible à tous les propriétaires : que vous occupiez votre logement ou que vous le mettiez en location. MaPrimeRénov' est aussi accessible pour les copropriétés. Cette aide s'adapte à votre situation et est calculée en fonction de deux critères : vos revenus et le gain écologique apporté par vos travaux.

Vous souhaitez bénéficier de l'aide et déposer votre demande ? Rendez-vous sur maprimerenov.gouv.fr ou contactez un conseiller au 0808 800 700

ATTENTION

Pour ces manifestations, **pass sanitaire et port du masque obligatoires.**

Seniors

SEMAINE **BLEUE**

À l'occasion de la Semaine bleue, qui aura lieu du 4 au 8 octobre dans toute la France, la Ville convie les Alpicois de plus de 65 ans à une conférence et un spectacle de danse aux rythmes irlandais.

Mardi 5 octobre, à 14h30 au pôle Wilson les seniors alpicois assisteront à une après-midi de "sensibilisation et de prévention des chutes". Les intervenants UFOLEP 78 aborderont les questions du vieillissement, la prévention des chutes, le bien vieillir, les activités physiques adaptées à l'âge... dans une ambiance très interactive ! Cette partie théorique sera suivie de démonstrations et de mises en pratique.

Inscriptions obligatoires avant le vendredi 1er octobre auprès du service Vie sociale, à l'hôtel de ville ou en téléphonant au 01 30 61 66 18

Jeudi 7 octobre à 14h30 au Quai 3
Laissez-vous entraîner aux rythmes des danses irlandaises et des claquettes ! Vous serez impressionné par les danses dynamiques et spectaculaires de la troupe d'artistes **"Irlande Sisters".**
Ce spectacle avait été annulé l'année dernière en raison de la situation sanitaire et la Ville est heureuse de vous le reproposer cette année !

Inscriptions obligatoires avant le lundi 4 octobre auprès du service Vie sociale à l'hôtel de ville ou en téléphonant au 01 30 61 66 18

VENEZ ASSISTER À UNE CONFÉRENCE SUR **BEETHOVEN**

Vous êtes senior, jeune retraité ? Réservez d'ores et déjà dans votre agenda une place pour la conférence exceptionnelle donnée par Élisabeth Brisson sur Ludwig Van Beethoven, dans le cadre du 250e anniversaire de sa naissance. Ce sera **le mardi 9 novembre au pôle Wilson à 15h** (ouverture des portes à 14h30). Attention, il n'y aura pas de billetterie à l'entrée !

Inscriptions et règlement (tarif unique) sont à effectuer obligatoirement auprès du service Vie sociale à compter du lundi 11 octobre. Renseignements au 01 30 61 66 18

ATELIERS D'INITIATION OU DE PERFECTIONNEMENT **AUX TABLETTES NUMÉRIQUES**

Le service Vie sociale propose aux seniors alpicois de plus de 65 ans de s'initier ou de se perfectionner à l'usage des tablettes numériques. Vous aurez les clés pour "surfer" sur internet, créer et utiliser une messagerie, des applications, consulter vos comptes à distance ou tout simplement vous divertir.
Si vous n'êtes pas encore équipé ou si vous hésitez sur un modèle, la Ville met à disposition des tablettes pendant les séances. Sinon, venez avec la vôtre !
Les ateliers se dérouleront **les lundis ou mercredis après-midi de 14h à 15h30** et débutent mi-septembre.

Tarif : 15 € les 5 séances d'1h30
Inscription auprès du service Vie sociale au 01 30 61 66 18

ATELIERS **MÉMOIRE**

Qui n'a jamais eu un mot sur le bout de la langue, du mal à mettre un nom sur un visage, à retrouver ses clefs... Notre mémoire nous joue parfois des tours ! L'âge est souvent le prétexte pour expliquer la médiocrité de nos performances, alors que c'est plutôt le non-usage de notre mémoire qui en est le responsable. Depuis plusieurs années, la Ville a mis en place des ateliers mémoire à destination des seniors qui rencontrent un vif succès. Cette nouvelle session se compose de douze séances d'une heure chacune réparties entre les mois de septembre et juin (hors vacances scolaires). Un entraînement vous est proposé à partir d'exercices ludiques et variés pour stimuler et exercer votre mémoire dans une ambiance conviviale (groupe de huit personnes maximum) où chacun pourra progresser à son rythme.

Tarif : 30 € les 12 séances
Inscription auprès de Corinne Granger, service Vie sociale au 01 30 61 66 18

À Monte-Cristo

LES JOURNÉES **DU PATRIMOINE**

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, venez redécouvrir le parc et le château de Monte-Cristo. Présence d'un comédien l'après-midi dans le parc.

Samedi 18 et dimanche 19 septembre de 10h à 17h.
Tarif exceptionnel : 4 € pour tous.

21e SALON **DU LIVRE JEUNESSE**

Les auteurs jeunesse ont du flair et de l'imagination à revendre pour faire rêver les enfants. Les mousquetaires seront le fil rouge de cette journée exceptionnelle. Au programme : présentation et vente de livres et de BD, rencontre avec des auteurs et des illustrateurs. Des animations ludiques et des spectacles seront proposés.

Dimanche 3 octobre de 10h à 17h30
Tarifs (comprenant l'entrée au Salon et au château) : 5 € / 2€ pour les enfants de 3 à 9 ans. Gratuit pour les moins de 3 ans

VISITES **GUIDÉES**

Profitez d'une visite du château (en extérieur uniquement) par un conférencier des monuments historiques. Vous découvrirez l'histoire des lieux, la passionnante vie d'Alexandre Dumas, des anecdotes...

Dimanche 10 octobre à partir de 14h30
(dernière visite prévue à 17h)
Dimanche 7 novembre à partir de 13h30 (dernière visite à 16h)
Tarifs : 8 € par personne. 2 € pour les moins de 10 ans.
Gratuit pour les moins de 3 ans

VISITE AVEC **INTERVENTIONS THÉÂTRALISÉES**

Retrouvez les interventions théâtrales impromptues de comédiens en costumes auprès du public pour mieux connaître la vie et l'œuvre d'Alexandre Dumas.

Dimanche 26 septembre de 14h30 à 18h
Tarifs : 10 € par personne. 2 € pour les enfants de 3 à 9 ans.
Gratuit pour les moins de 3 ans.

LES ACTIVITÉS **POUR ENFANTS**

Venez avec vos enfants découvrir les chasses au trésor, les enquêtes policières, les activités ludiques pour découvrir le parc de Monte-Cristo et l'univers d'Alexandre Dumas.

Réservation obligatoire. Pour enfants dès 6 ans.
Mardi 19, mercredi 20, mardi 26 et mercredi 27 octobre à 15h30
Tarif : 8 € par enfant

MURDER **PARTIES**

Faites preuve de déduction, de flair et de bon sens pour retrouver le meurtrier d'un invité d'Alexandre Dumas. En petits groupes, vous interrogez les suspects, inspectez les pièces à conviction, analysez la scène de crime pour aider l'inspecteur qui vous attend...

Samedis 25 septembre et 16 octobre à 11h, 14h et 16h
Tarif unique : 14 € par personne. Sur réservation uniquement.

Tuto

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS EN LIGNE SUR LE SITE DE LA VILLE ?

Plusieurs démarches administratives sont accessibles à la prise de rendez-vous en ligne. Voici comment vous y prendre, en 8 étapes.

1

Rendez-vous sur le site internet de la Ville : ville-lepecq.fr

2

Cliquez sur le bouton en accès direct "Prise de rendez-vous"

3

Choisissez prendre rendez-vous puis sélectionner le motif de votre visite

4

Sélectionnez une date

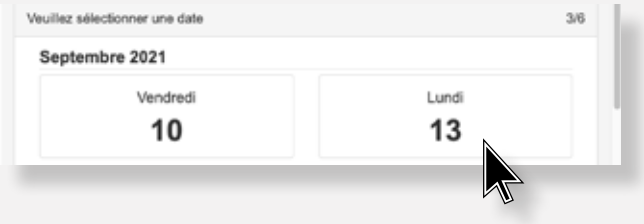

5

Sélectionnez un horaire

6

Entrez vos coordonnées

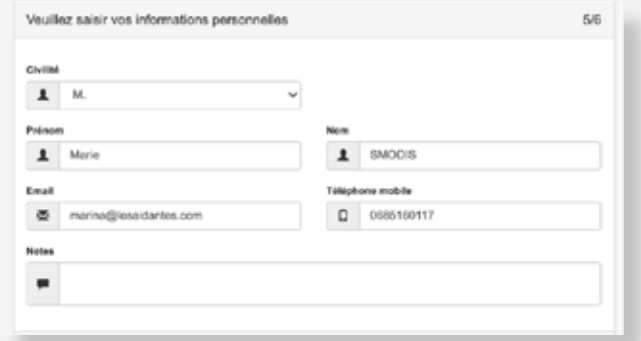

7

Validez votre inscription
(sans oublier de cocher la case du bas)

8

Votre rendez-vous est confirmé !

Bien entendu, vous pouvez à tout moment modifier ou annuler votre rendez-vous.

Nouvelles activités

ASSISTANCE ADMINIS-TRATIVE SUR-MESURE

Isabelle Techer a créé sa société IT2A pour proposer une assistance administrative clé en main et guider les professionnels et les particuliers dans leurs demandes ponctuelles ou régulières. *"Mon objectif est de contribuer au dynamisme de toute structure, qu'elle soit une société, une association ou un indépendant, en lui libérant le temps et l'énergie nécessaire à la bonne gestion de son activité"*, explique-t-elle. Elle intervient pour :

- la gestion administrative (organisation d'agenda ; planning, démarches et formalité administratives ; constitution de dossiers ; saisie et mise en page ; tri ; classement...) ;
- la gestion du personnel (saisie de contrat de travail ; suivi des visites médicale ; gestion des dossiers de formation, note de frais...) ;
- la gestion budgétaire (suivi et relance des encaissements ; des impayés ; mise en règlement des fournisseurs...) ;
- la gestion commerciale (établissement des devis et factures ; gestion des fichiers clients, fournisseurs et sous-traitants ; création et envoi d'emailings...).

Renseignements : 06 81 28 81 27 / isabelletecher75@gmail.com

UNE NOUVELLE ESTHÉTICIENNE POUR L'INSTITUT LES 12 SENS

Sarah, esthéticienne depuis 10 ans, a repris depuis le 8 juillet l'institut Les 12 sens. *"Je suis heureuse d'accueillir les Alpicoises et de prendre soin d'elles dans un espace zen et chaleureux"*, confie-t-elle. Elle propose soins du corps et du visage, épilation, beauté des mains, des pieds et du regard. Petite nouveauté dans ses prestations : elle propose également le rehaussement des cils et le semi-permanent. Pour compléter ses soins, vous trouverez aussi à la vente des produits de beauté bio 100% naturels et vegan, fabriqués en France.
L'institut est ouvert les lundi et jeudi de 9h30 à 18h, mardi et vendredi de 9h30 à 19h et samedi de 9h30 à 18h.

Institut Les 12 Sens, 101 route de Croissy
01 39 76 55 85
Instagram : @institut_les_12_sens
Facebook : @les12sens

Tribune

LE PECQ
Solidaire et éco-citoyen

La Servitude Volontaire

Aprés un été compliqué sur le plan sanitaire il est important de revenir sur le rapport du GIEC. Les effets du réchauffement climatique sont là, notre maison brûle ; ne regardons pas ailleurs. Les incendies géants, les inondations, la montée du niveau des océans, les réfugiés climatiques sont devenus notre quasi quotidien. Les discours doivent laisser leur place aux actes.
Des journalistes ont regardé 36h de reportages sur BFMTV et CNews. Ces chaînes ont consacré moins d'une heure chacune à ce document.
À notre échelle nous pouvons agir et sortir de notre servitude volontaire (*) aux énergies carbonées et à la consommation. C'est pourquoi il est important de donner notre, votre, avis sur les projets qui pointent le bout de leur nez au Pecq. Pour l'essentiel la majorité actuelle n'apporte qu'une réponse économique à ceux-ci. Nous en retiendrons quatre pour le moment :

- Parking additionnel à la maison de retraite Notre-Dame
- Projet Vignes-Benettes
- Projet "Coeur de Ville"
- Révision du PLU

Pour que le bétonnage cesse et que cette ville devienne réellement plus verte nous comptons sur chacun d'entre-vous dès la rentrée de septembre. Des réunions publiques vont être organisées, ce sera le moment pour nous tous de relire le discours d'Étienne de la Boétie.

(*) Discours de la servitude volontaire Étienne de la Boétie

Suivez Le Pecq Solidaire Éco-citoyen sur Facebook

Grégory Buys,
Agnès Thebaud,
Alain Balcaen,
Isabelle Bougeard

Carnet

LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL...

souhaitent la **bienvenue** à

26/04/21 Mayeul MASSIA
30/04/21 Aymen FARES
07/05/21 Sofia YOUBI
08/05/21 Naël LE BRIS
14/05/21 Kylian LAVAURE
16/05/21 Miya ROYNARD
17/05/21 Aba COFFI
18/05/21 Eliana HADDADI
19/05/21 Eline AMEDJKANE
20/05/21 Lia PERIAULT
22/05/21 Guilhem LARRIEU
30/05/21 Djany MONTET ROËLANDT
30/05/21 Manon RAINETTE
01/06/21 Firdaws BEN LAASRI
10/06/21 Grace-Angelina DESPRATS
17/06/21 Castille ROUDAUT
20/06/21 Arsène BONIN
30/06/21 Jules POTTIER
03/07/21 Issam BACARI
07/07/21 Loan AMBA
10/07/21 Samuel FEILLET
13/07/21 Saja MSELLEK
20/07/21 César CRENN
25/07/21 Souleyman CHMENGUI
26/07/21 Margot MAROLA COMESTAZ
29/07/21 Victoria EON
30/07/21 Céleste SAMOYEAU CHAULIN
04/08/21 Arthur DESBOIS
08/08/21 Emma FREYSSENGEAS SARDINHA

présentent leurs **sincères condoléances** aux **familles** de

28/05/21 Yvette CHAMBROUTY
05/06/21 Jean ORRIÈRE
10/06/21 Bruno DUVAL
10/06/21 Yadi WU épouse LI
10/06/21 Paul ARTO
13/06/21 Radmila SAICIC épouse ZDEAVKOVIC
14/06/21 Yves HUBERT
19/06/21 Roland THOMERE
19/06/21 Monique POSTE
20/06/21 Maria IVANOVA épouse COPPEE
28/06/21 Odile SALMON veuve BOUCHENOIRE
28/06/21 Daniel BELLUTEAU
28/06/21 Suzanne LEFEBVRE veuve QUENOLLE
03/07/21 Marie-Claire NICOL veuve BERTRAND
04/07/21 Jacqueline MASSIEUX
07/07/21 Paule BASILE veuve CASSING
08/07/21 Jean-Pierre THOMAS
08/07/21 Marguerite BOUDON épouse ROBERTS
14/07/21 Simonne GUYON veuve ROSSI
18/07/21 Vaughan ROBERTS
21/07/21 Maryvonne COLARD épouse SIMON
24/07/21 Eliane SANSON veuve GILLARD
29/07/21 Carmen MENDEZ LOPEZ veuve ORIENT
31/07/21 Philippe MOREAU
08/08/21 Michel LÈBRE
11/08/21 Maria Desamparados MORENO GEA
14/08/21 Raymond TRAVAILLÉ
14/08/21 Jacques BLEUZE
22/08/21 Bouhafs BENABID

adressent leurs **chaleureuses félicitations** à

19/06/21 Christelle CASCARRO et Philippe BORDES
19/06/21 Agathe NÉMITZ et Jérôme HERNOT
19/06/21 Sophally VANN et Lybai NGOR
10/07/21 Adèle HUYGHE et Christian BUTH
10/07/21 Virginie LEROUX et Serge DE MATOS
24/07/21 Laura VANNUCCI et Bruno DE ALMEIDA TOGNIN
24/07/21 Svetlana ZINOVIEVA et Fabien SEBBAH
07/08/21 Gaëlle BOYOMO et Hermann NDJOKO
28/08/21 Jessy GAZARD-POSSET et Fabien ANDRÉ

VOUS

KEZIAH PERK

JEUNE - TRÈS - PROMETTEUR

AUX ÂMES BIEN NÉES...

À seulement 14 ans, Keziah Perk brille sur les planches comme dans les gymnases. Retenez bien le nom de ce jeune Alpicois, vous pourriez en réentendre parler à l'avenir.

"Je suis jeune, il est vrai ; mais aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années".

Cela devrait amuser Keziah Perk, et peut-être même lui plaire, que son portrait débute par le célèbre alexandrin que Pierre Corneille prête à Rodrigue, dans *Le Cid*.

Parce que, d'une part, le répertoire classique, il connaît et que, d'autre part, ce vers lui va comme un gant. En effet, à tout juste 14 ans, le jeune Alpicois, licencié au CSMP, section trampoline, et apprenti comédien de la troupe Scapatel, brille dans ces deux domaines. Premier aux masters de trampoline (l'équivalent du championnat de France) dans la catégorie des 11-12 ans, il brûle également les planches et laisse son empreinte dans les mémoires de tous ceux qui ont eu la chance de le voir évoluer dans son autre domaine de prédilection.

> **Keziah peut vous éclabousser de son talent en quelques secondes. C'est la marque des grands.**

Attention : talent

"J'ai commencé le trampoline il y a 7 ans", confie-t-il de sa voix douce, encore marquée par les restes de l'enfance. *"Je cherchais un sport à pratiquer et c'est ma mère, qui me voyait faire des saltos sur le lit de mes grands-parents, qui m'a soufflé que je devrais essayer le trampoline. Cela m'a plu immédiatement. Ensuite, Marlène m'a repéré et m'a orienté vers la compétition. Et tout s'est enchaîné".* Marlène, c'est Marlène Conte, l'autre femme d'importance dans la vie de Keziah puisque, en plus de son rôle au Club Sportif Municipal du Pecq, elle est également la fondatrice de la Compagnie Scapatel, en 2018. Son œil expert, son flair aiguisé au conservatoire et au cours Florent ne lui laissent aucun doute. Elle tient là une pépite et embarque dès le début le jeune Keziah dans l'aventure Scapatel. Un recrutement réussi pour la compagnie, tant le talent du garçon ne va pas tarder à éclabousser ses premiers spectateurs, et une opportunité pour Keziah. *"J'étais très timide. Le théâtre, jouer devant un public, cela m'a beaucoup aidé à affronter ma timidité pour essayer de la surmonter. Et puis j'ai découvert que le théâtre et très complémentaire du trampoline. Les nombreux exercices de respiration qu'on effectue sont importants dans la pratique de mon sport, notamment pour la cardio".*

Appétit d'apprendre et volonté de progresser

Les entraînements et les compétitions succèdent aux répétitions et aux représentations. Keziah aime le côté acrobatique, très physique et la notion de dépassement de soi des uns, et le plaisir de surprendre le public, d'entendre ses rires, des autres. Mais par-dessus tout leur dénominateur commun : l'appétit d'apprendre et la volonté de progresser. *"Au théâtre, je suis plutôt attiré par la comédie. Mais je veux essayer des registres qui me plaisent moins de prime abord. Parce que je sais que si l'on me guide bien, je pourrais apprécier. Sur un trampoline, je ne me prends pas pour ce que je ne suis pas. Je prends les compétitions les unes après les autres et si j'ai le niveau, je ne serais pas contre quelques challenges internationaux, et pourquoi pas les Jeux en 2024".*

D'ici là, ce jeune homme à la tête bien faite, qui entre en 3e au collège Marcel Roby de Saint-Germain-en-Laye, et aux talents artistiques multiples puisqu'il joue également de la guitare, aura bluffé quelques spectateurs de plus, parfois dans des sketches ou des saynètes de quelques minutes seulement. Et quand vous l'avez vu, vous ne l'oubliez pas. La marque des grands.

MANGER LOCAL ET DE SAISON À PRIX ABORDABLE ? AVEC L'AMAP O' PECQ, C'EST MAINTENANT POSSIBLE !

Le 1er octobre prochain, une nouvelle association ouvrira ses portes au pôle Wilson : l'AMAP O' Pecq. Découverte d'une initiative écologique et citoyenne au service des Alpicois.

Au cœur de notre quotidien, l'écologie gagne du terrain. Les graines d'idées sont plantées et les projets poussent. Ainsi, le 1er octobre prochain, une nouvelle association fera sa première distribution au pôle Wilson. Son nom : l'AMAP O' Pecq. Elle est le fruit d'un projet collectif porté par Isabelle Bougeard et Agnès Thébaud, auquel la Ville a apporté son concours en mettant à disposition le lieu de distribution. L'objectif : proposer aux adhérents une alternative de consommation de légumes locaux et de saison à prix abordable. "L'acronyme AMAP signifie Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne", explique Isabelle Bougeard. *"C'est un engagement éthique, écologique et solidaire entre un groupe de consommateurs et un agriculteur local. Un partenariat gagnant-gagnant qui présente de nombreux avantages pour les deux parties".*

> **“Aucune chance de trouver des tomates ou des poivrons au mois de décembre !”**

DU BIO, DU FRAIS ET PAS CHER

Pour les Alpicois qui auront choisi l'AMAP O' Pecq, c'est la promesse, pendant 49 semaines par an, de recevoir un panier de légumes hebdomadaire (uniquement les légumes, pour le moment, les fruits et les champignons ce sera pour 2022) fraîchement cueillis et à maturité. Grâce à l'absence d'intermédiaires et à un temps de transport réduit (puisque producteur local), ils arriveront tout frais dans les assiettes. C'est également la certitude de consommer davantage de produits de saison qui, cultivés dans des conditions optimales, permettent le développement adéquat de leurs nutriments et sont ainsi plus nutritifs et donc bienfaiteurs pour la santé.

L'AMAP, c'est aussi bénéfique pour l'environnement puisque les légumes étant produits localement, cela réduit les distances de transport et donc les émissions de gaz à effet de serre qui en découlent. La consommation de paniers favorise également le lien social avec les producteurs locaux. Un lien qui s'est quelque peu distendu avec le développement de la production de masse.

Enfin, l'AMAP est une bonne idée pour le porte-monnaie de ses membres. En effet, en diminuant le nombre d'intermédiaires, on réduit le prix moyen de vente des produits. Ainsi, l'AMAP O' Pecq proposera le choix entre un panier hebdomadaire de 3 kg à 12 euros ou un autre de 5 kg à 20 euros, ce qui rend sans nul doute plus accessible la consommation de légumes bio, locaux et de saison.

Du côté du producteur, l'AMAP représente un revenu assuré grâce à des commandes régulières, qui leur permet une meilleure visibilité financière à long terme dans un secteur économiquement difficile et la possibilité de renouer du lien social avec les consommateurs.

LÉGUMES DE GARDE ET LÉGUMES DE SAISON

À l'origine du projet, Isabelle Bougeard confie avoir senti qu'il y avait quelque chose à mettre en place *"lors d'une visite de l'AMAP de Marly-le-Roi. À cette occasion, Agnès Thébaud et moi-même avons rencontré le producteur qui livre les paniers à Marly, la bio ferme de Lommoye. Il venait de perdre une AMAP voisine et se retrouvait avec une vingtaine de paniers à distribuer"*. Vingt-cinq, c'est justement le nombre de paniers avec lequel l'AMAP O'Pecq souhaite débuter, à partir du 1er octobre. Des paniers qui ont déjà presque tous trouvé preneurs, malgré les quelque menus inconvénients inhérents au système. *"C'est vrai, le consommateur ne choisit pas ses légumes, qui dépendent de la saison et de la récolte"*, explique Isabelle Bougeard. *"Aucune chance de trouver des tomates ou des poivrons au mois de décembre ! Nous proposerons ce que l'on appelle des légumes de garde, pommes de terre, carottes, poireaux, navets... et des légumes de saison. C'est vrai également que nos adhérents doivent s'engager sur au moins un an minimum mais, d'une part, ils peuvent régler en six fois et, d'autre part, pour les périodes de vacances, notamment l'été, nous allons mettre en place un système qui permettra de rétrocéder son panier à la personne de son choix. C'est vrai enfin que, pour le bon fonctionnement de l'association et pour créer un vrai lieu de rencontre et de convivialité, nous leur demandons, six fois par an, pendant 2h, de participer à la préparation des paniers et à leur distribution"*. Mais, au final, ces petites contraintes pèsent bien peu au regard de tous les avantages. Alors, si vous n'avez pas déjà sauté le pas, il est encore temps de rejoindre l'AMAP O' Pecq et d'essayer pour savoir si ce système vous convient.

Tél. : 06 61 71 83 93
amapopecq@gmail.com
Distribution tous les vendredis (sauf semaines de Noël et du jour de l'An + une semaine en février) à partir du 1er octobre de 18h à 19h30 au pôle Wilson, 6 avenue de la Paix

LES AMIS DE HENNEF FÊTENT UN ANNIVERSAIRE

Il y a 40 ans, l'Association pour le partenariat des villes d'Europe (traduction française de l'allemand "Verein für Europäische Städte Partnerschaft Hennef EV"), décidée à regarder vers l'avenir, s'est lancée dans un périple européen avec pour objectif de créer des liens d'amitié à travers l'Europe. L'idée directrice, au-delà des contacts officiels, était de favoriser et d'organiser des échanges dans tous les domaines (culture, sports, jeunesse, musique...). Tout commença avec la ville de Banbury (Grande-Bretagne) en 1981, puis avec Le Pecq en 1997 et enfin avec Nowy Dwór Gdański (Pologne), en 2001. Le 11 juillet 2007, l'engagement de l'association était récompensé par l'attribution des Étoiles d'or de la Commission européenne à Bruxelles. *"Aujourd'hui, on peut dire que cette aventure est une grande réussite par les liens créés entre les associations et les citoyens qui ont pris l'habitude de se rencontrer et de dialoguer sans attendre les traditionnels voyages"*, explique Roland Villermé, membre du bureau de l'association "Les Amis de Hennef". Cette année, l'Association pour le partenariat des villes d'Europe fête ses 40 ans d'existence. *"Que cet anniversaire nous permette de remercier nos amis à Hennef de nous avoir invités à partager leur aventure européenne, pour les efforts déployés à nous faire découvrir à chaque voyage toujours un peu plus les charmes de l'Allemagne et de ses habitants. Nous leur souhaitons la même réussite pour les évènements à venir que nous serons heureux de vivre à leurs côtés"*, conclut Roland Villermé.

LES AMIS DE BARNES DE SORTIE

Le samedi 12 juin, Les Amis de Barnes organisaient pour leurs adhérents une visite guidée commentée en anglais sur le thème "Dans les pas de Louis XIV à Saint-Germain-en-Laye". Au menu : l'histoire du château de Saint-Germain-en-Laye (Château-Vieux), le Château-Neuf ou est né Louis XIV (dont il ne reste que la chapelle royale – pavillon Henri IV) et l'évocation de personnages célèbres comme les rois de France, François Ier, Henri IV et Louis XIV, ou moins célèbres, comme Jacques II, roi d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse enterré dans l'église de Saint-Germain-en-Laye.

MILENA
F.
MELISSA

LE DOSSIER

UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

Le 2 septembre, c'était la rentrée des classes pour les 1298 petits Alpicois, élèves dans l'une des dix écoles gérées par la Ville (cinq maternelles et cinq élémentaires). Une rentrée paisible, malgré une conjoncture toujours difficile, fruit d'une organisation qui se met en place dès que toutes les écoles du Pecq ferment leurs portes et que les enfants ont rangé leurs cartables. Venez découvrir avec nous ce qu'il se passe en coulisses pendant leur absence.

Début juillet, les enfants ont à peine quitté l'école pour des vacances estivales bien méritées que déjà, dans les préaux et les classes désormais déserts, les agents de la Ville s'activent pour préparer la rentrée. Il est temps de nettoyer les locaux de fond en comble, du sol au plafond après une année bien active. C'est au moins une bonne semaine de nettoyage intense qui s'annonce, réalisée par une société extérieure dans chaque école élémentaire. Chaque pièce, chaque meuble, tout est méticuleusement désinfecté. Dans les maternelles, ce sont les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) qui s'acquittent de cette tâche. Les jouets sont lavés, les puzzles astiqués. Les poupées et les peluches passent à la machine à laver. Les Legos® sont rangés par couleur. Tout est remis en ordre pour la prochaine rentrée. De la cour jusqu'aux aires de jeux, tout est passé au crible. *"C'est un énorme travail ! Il faut tout remettre en état et avoir une hygiène irréprochable"*, explique Corinne Chambon, responsable du service Vie scolaire. L'été est la période idéale pour ce grand ménage annuel. *"Hormis en juillet et en août, il est quasiment impossible de planifier quoi que ce soit dans les écoles, puisque les locaux sont occupés par les élèves"*, ajoute-t-elle.

"C'est un énorme travail ! Il faut tout remettre en état et avoir une hygiène irréprochable."

Grand ménage et gros travaux

Même constat pour les travaux d'entretien et de rénovation intérieurs et extérieurs qui sont effectués par les Services techniques de la Ville. La rénovation des locaux est inscrite depuis longtemps dans le budget voté par la ville. *"Ces travaux sont prévus et planifiés bien en amont et inscrits au budget de la Ville"*, poursuit Corinne Chambon. Au programme, cet été : mise en peinture d'une classe et de la salle à manger à l'école élémentaire Félix Éboué... *"Cela s'ajoute aux menus travaux d'entretien ou situation d'urgence qui peuvent intervenir en cours d'année. En été, c'est surtout le gros œuvre qui est réalisé"*, assure la chef de service. Mais ceci n'est que la partie visible de l'iceberg. Pour les agents du service de la Vie scolaire, le plus gros du travail a commencé quelques semaines plus tôt et se réalise dans l'ombre.

Les inscriptions scolaires

En effet, depuis la mi-avril, les agents du pôle Éducation, Jeunesse et Sports procèdent aux inscriptions scolaires des petits Alpicois, qui se prolongeront jusqu'à la veille de la rentrée scolaire pour les "retardataires". Un travail qui vise des objectifs multiples : établir le nombre exact d'enfants scolarisés dans la commune, en dresser la liste, les répartir dans les écoles selon leur lieu de résidence... Un travail administratif qui demande précision et rigueur dans le suivi des dossiers. Le nombre d'élèves variant d'une année sur l'autre, les agents en charge des inscriptions doivent veiller à enregistrer les départs et les arrivées. Cependant, il est important de souligner que 80% des inscriptions sont réalisées en ligne grâce à l'Espace Famille (lire encadré p.27). *"La plupart des parents ont intégré cette pratique. Cette démarche leur facilite la vie, car ils peuvent la réaliser à n'importe quel moment de la journée, sans contrainte"*, constate Corinne Chambon. *"Nous transmettons ensuite les informations aux directeurs des dix écoles, élémentaires comme maternelles. Fin août, ils nous renvoient la liste des enfants répartis par classe. Le nombre d'animateurs nécessaires pour les temps péri et extrascolaires qui sont sous notre responsabilité directe peut alors être établi".*

À la recherche des animateurs

Fort heureusement, la Ville n'attend pas ce moment pour procéder au recrutement de ces personnels si importants mais ô combien difficiles à trouver. Le recrutement des animateurs commence en effet lui aussi dès le mois de mai. La répartition des équipes s'effectuera ensuite dans les différentes écoles en fonction du nombre d'enfants inscrits et des profils des animateurs recrutés. L'intérêt est de construire des équipes hétérogènes avec des animateurs filles/garçons, débutants/expérimentés, manuels/sportifs... *"Fin juin, nous demandons par exemple aux enseignants la liste de ceux qui souhaitent encadrer l'étude surveillée. Si nous en manquons, ce sont les animateurs qui prennent la relève"*, explique Carole Girard, responsable des services Enfance, Jeunesse et Sports. Fin août, les équipes se réunissent avec les directeurs et les référents des structures périscolaires pour transmettre les consignes administratives et faire le point sur les temps d'accueil. *"C'est au cours du mois de septembre que les projets pédagogiques autour des activités périscolaires, imaginés par les animateurs, se préparent. Et c'est début octobre qu'ils se mettent réellement en place"*, précise Carole Girard.

120 élèves en projet *d'accueil* **individualisé**

Il s'agit également pour les équipes de prendre en compte les particularités de certains élèves, signalées par leurs parents et liées notamment à leur santé, comme la prise de médicaments, un régime alimentaire ou d'autres spécificités, qu'elles intègrent dans un projet d'accueil personnalisé (PAI). Cette approche concerne 120 élèves alpicois sur les 1298 que compte la ville. Il faut inscrire ces informations dans leur fiche scolaire, obtenir la liste des autorisations nécessaires, faire le lien avec l'école, les animateurs et les agents qui, lors des temps périscolaires, les encadrent. La même démarche est accomplie auprès des ATSEM pour les écoles maternelles. "*Notre mission est d'assurer la sécurité de l'enfant. C'est notre priorité !*", insiste Corinne Chambon. "*Nous avons la chance d'avoir des agents investis qui acceptent de s'adapter aux contraintes, de modifier leurs horaires ou leurs tâches, surtout à des moments tendus comme ceux que nous avons pu vivre avec les contraintes sanitaires post-covid*", analyse la chef de service.

Une fois l'aspect administratif assuré, la Ville s'attèle à l'aspect logistique et doit vérifier qu'il y ait assez de tables et de chaises pour accueillir les écoliers. L'anticipation est la clé. Dans le cas contraire, la Mairie passe commande ou va vérifier dans sa réserve s'il y a du mobilier qu'elle peut réutiliser. Fin août, tout est fin prêt pour accueillir les enfants et entamer une nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions.

Tout est *permis !*

Depuis quelques années, les écoles élémentaires du Pecq, en partenariat avec le service de la Vie scolaire, mettent en place des actions de sensibilisation pour assurer la sécurité des enfants, notamment à travers trois permis bien utiles : piéton, vélo et internet. Ces actions sont menées conjointement avec les Polices municipale et nationale qui en assurent l'animation. Pour le permis vélo, par exemple, une sortie d'une journée à vélo est prévue dans l'année avec les élèves et les enseignants, avec un pique-nique à l'heure du déjeuner. "*Cette approche a un côté concret et ludique plus facilement assimilable par les enfants. Ils apprennent ainsi les règles de sécurité liées à la circulation en étant sur le terrain*", constate Corinne Chambon. Même démarche pour le permis piéton où les élèves déambulent dans la ville et repèrent les dangers potentiels lors de leurs déplacements. "*Depuis que nous avons mis en place ces actions, nous avons constaté que les accidents ont été considérablement réduits. Peut-être en sommes-nous un peu responsables*", espère la chef de service. Le permis internet, quant à lui, sensibilise, entre autres, les jeunes au cyber harcèlement, aux dangers des réseaux sociaux et des jeux en ligne et à leurs conséquences. Une démarche de prévention citoyenne plus qu'utile !

Comité consultatif vie scolaire et enfance : *une instance* **qui compte**

Nouveauté pour cette rentrée, le Comité consultatif vie scolaire et enfance - qui remplace depuis le 29 mars dernier la Caisse des écoles - a réuni ses 18 membres (élus, personnels de l'Éducation nationale, parents d'élèves) pour la première fois le 28 juin dernier. Cette nouvelle instance est chargée de favoriser l'intégration de l'enfant (de 3 à 18 ans) dans toutes les structures qu'il fréquente à travers des actions de sensibilisation : les voyages scolaires, les activités scolaires, péri et extrascolaires, le sport... Son rôle est d'accompagner la politique éducative engagée par la commune. Par exemple, le comité consultatif envisage pour 2022 d'orienter la programmation du Quai 3 à destination des écoliers, en concertation avec le service Culturel, en fonction des actions et thématiques abordées en classe (lire aussi l'interview p.29). Le Comité se réunira trois à quatre fois par an et proposera une feuille de route des projets à mettre en place par l'ensemble des acteurs concernés.

> « Favoriser l'intégration de l'enfant dans toutes les structures qu'il fréquente. »

Tous au *spectacle* !

La Ville s'investit dans la programmation culturelle à destination des écoliers du Pecq en subventionnant des spectacles à leur intention, proposés au Quai 3. Un "plus" qui est la marque de fabrique de la commune. "*Il est important pour nous de proposer au moins un spectacle par classe pour les élèves de maternelle et ceux du collège et deux pour les écoles élémentaires*", explique Orane Senly, la directrice du service Culturel. Le choix des spectacles change d'une année sur l'autre. Il varie selon le contenu, la tranche d'âge, la discipline (musique classique, musique actuelle, théâtre, conte, danse...). "*Notre objectif est de proposer une diversité de spectacles à portée pédagogique qui soit en lien avec des projets développés en classe ou tout simplement pour le plaisir. Notre intention est de donner aux enfants plus de place à l'émotion et d'élargir leur sensibilité en leur permettant de découvrir une pluralité d'univers artistiques. Nous voulons surtout leur ouvrir le champ des possibles*". La mise en place de la programmation débute dès le mois de mars, en même temps que celle destinée au grand public. "*Les deux sont indissociables. Les spectacles choisis pour les scolaires sont aussi importants. Ils s'intègrent dans une planification globale*", estime la directrice. Une fois la sélection finalisée, un dossier pédagogique est envoyé aux enseignants. Le but : leur permettre de se positionner sur les spectacles qui les intéressent. Les souhaits sont alors enregistrés au service Vie scolaire à qui est également dévolu une partie de l'organisation logistique, tel que l'acheminement des élèves, par le car de la Ville, des écoles jusqu'au Quai 3. En parallèle, un parcours artistique en lien avec la programmation est proposé sous la forme d'ateliers et de rencontres avec les artistes.

> *Ouvrir le champ des possibles.*

"*Faciliter l'accès des enfants à la culture municipale. C'est pourquoi il est vraiment indispensable que tous les services travaillent main dans la main*", insiste Orane Senly.

Avec l'Espace Famille

réservez en ligne les activités péri et extrascolaires de vos enfants !

Avez-vous pensé à réserver les activités péri et extrascolaires de vos enfants ? Si ce n'est pas encore le cas, pas de panique ! Vous pouvez dès à présent tout faire en ligne, de chez vous, depuis votre Espace Famille. Voici comment :

1

Rendez-vous sur le site de la Ville : **ville-lepecq.fr** et cliquez sur le bouton **"Espace Famille"** qui se trouve en accès direct depuis la page d'accueil. Une fois sur l'Espace Famille, **entrez votre code famille et votre mot de passe puis cliquez sur "Entrée".**

Votre code famille vous a été communiqué par le pôle Éducation, Jeunesse et Sports lors de la première inscription de votre enfant à l'hôtel de ville. Si vous avez oublié votre code, vous pouvez contacter le pôle EJS au **01 30 61 66 09**, envoyer un mail à **jeunesse4@ville-lepecq.org** ou consulter votre facturation papier.

Si c'est votre mot de passe que vous avez oublié, cliquez sur **"mot de passe oublié".** Un mail vous sera envoyé automatiquement avec un lien sur lequel vous devrez cliquer. Ensuite, suivez la procédure (si vous n'avez rien reçu, pensez à regarder dans vos spams).

Bon à savoir

Vos coordonnées doivent impérativement être actualisées, notamment l'adresse mail qui permet de vous avertir en cas d'urgence (intempéries, fermeture de classe...) et dès qu'une facture est disponible sur votre espace personnel. Les parents en garde alterné doivent en avertir le service Vie scolaire (avec un justificatif de jugement à l'appui). Chaque parent se verra alors attribuer un code famille personnel pour accéder à son espace et ne sera facturé que pour les activités la semaine où il aura la garde de son(ses) enfant(s).

2

Cliquez sur l'onglet "Réservation / Annulation" à gauche de l'écran, puis **sélectionnez le profil de votre enfant.** Si vous avez plusieurs enfants, vous devez réserver les activités enfant par enfant.

3

Pour chaque activité (accueil du matin, temps repas, accueil du soir, mercredis et vacances scolaires), vous pouvez **cocher les jours où vous souhaitez réserver l'activité** de votre/vos enfants.

Astuce : Si vous souhaitez réserver **tous les jours du mois** le temps repas de votre enfant, **cliquez sur la flèche bleue de gauche**, sur la ligne "temps repas", vous gagnerez du temps.

Attention : vous devez sélectionner les activités de votre enfant mois par mois. Une fois que vous avez sélectionné toutes les activités pour le mois de septembre, vous devez **impérativement cliquer sur ENREGISTRER** en bas à droite pour valider et continuer à réserver les activités pour les autres mois de l'année.

4

Une fois toutes les réservations d'activités validées, vous pouvez vous déconnecter et fermer l'onglet. **Un mail de confirmation vous est envoyé avec un récapitulatif pour chaque activité réservée.**

Bon à savoir

Vous pouvez sélectionner les activités péri et extrascolaires de vos enfants pour toute l'année scolaire 2021/2022. Planifiez les activités comme bon vous semble : de septembre à juin, uniquement en septembre, de septembre à novembre, etc. Vous pouvez modifier à tout moment vos réservations. Toute réservation ou annulation devra être effectuée au plus tard le vendredi avant midi pour la semaine suivante. Par exemple, pour la semaine du 13 au 20 octobre 2021, vous aurez jusqu'au vendredi 10 octobre à midi pour réserver / annuler vos activités (repas compris). Passé ce délai, si vous souhaitez absolument réserver une activité pour votre enfant ou que votre enfant se présente sans avoir réservé, ou si elle n'a pas été annulée à temps, l'activité vous sera facturée avec une majoration de 20%. Si l'enfant est malade, et que sa place a été réservée, veuillez envoyer un certificat médical au service jeunesse (par mail en scannant le document ou par courrier à envoyer dans la semaine qui suit). Vous recevrez chaque mois une facture globale à payer en ligne. Si vous avez besoin de payer en plusieurs fois, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec la Régie centrale de l'hôtel de ville (la prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur ville-lepecq.fr).

Interview

NICOLE WANG,
adjointe au Maire en charge de la Vie scolaire
et de l'Enfance

Dans quel état d'esprit abordez-vous cette rentrée ?

Plus sereinement que l'année dernière. Nous avons été au bout de ce que nous pouvions mettre en œuvre en terme de protocoles sanitaires. Les procédures mises en place ont fait leurs preuves et peuvent être répliquées cette année, ce qui rassure tout le monde. Nous sommes aussi dans un foisonnement de projets en nous inscrivant dans une volonté de co-construction et de partenariat, notamment avec l'Inspectrice de l'Éducation nationale. L'idée, par exemple, est d'associer le choix des spectacles du Quai 3 proposés par le service Culturel à des programmes scolaires en travaillant sur la notion de citoyenneté pour les enfants. Les bibliothèques proposeront aussi un certain nombre d'actions autour du livre et de la lecture. Il y a une vraie demande d'accès à la culture de la part des enseignants comme des élèves, car il y a eu une véritable période de privation dans ce domaine.

Le Comité consultatif vie scolaire et enfance s'est réuni le 28 juin dernier. Quels enseignements tirez-vous de cette première réunion ?

La création de ce comité est une vraie nouveauté au Pecq. C'est un lieu participatif dans lequel les acteurs de la vie scolaire et les parents sont associés à la réflexion sur la mise en place de projets éducatifs. Il était important d'avoir leurs points de vue pour ajuster les actions aux besoins réels. Par exemple, dans le cadre de l'analyse des besoins sociaux menée en concertation avec le service Vie sociale, nous avions pensé équiper les familles en ordinateur et tablette pour les enfants qui n'ont pas pu suivre correctement les cours à distance lors du premier confinement. Le but étant d'éviter de les mettre davantage en difficulté et qu'ils creusent leurs lacunes scolaires. C'est en écoutant les parents que nous avons compris que nous aurions aussi à les former car ils ne savent pas forcément utiliser correctement les outils informatiques. Depuis, ces enfants ont pu rattraper leurs retards d'apprentissage. Grâce à cette écoute, nous n'avons pas eu besoin de concrétiser ce projet. En revanche, ces mêmes parents ont exprimé le souhait d'intégrer le parcours citoyen destiné aux petits Alpicois, matérialisé par le permis internet. Les parents veulent s'informer et avoir des clés de compréhension et des pistes d'action pour mieux appréhender les dangers liés au numérique concernant leurs enfants. Car, dans ce domaine, ils peuvent vite se sentir dépassés. En nous concertant, l'idée d'une conférence sous l'angle de la prévention a émergé.

En quoi ce Comité est-il nécessaire ?

C'est l'opportunité de mettre en place un travail de proximité qui ne soit pas déconnecté du terrain. Nous poursuivons ainsi l'avancée du "Parcours citoyen du petit Alpicois" ou "Passeport Citoyen" au travers de multiples actions civiques impulsées conjointement par l'Éducation nationale et la Ville du Pecq. L'année scolaire passée, les enfants de chaque école ont créé leur propre journal dans lequel ils relatent les activités auxquelles ils ont participé, les visites au sein de la mairie qu'ils ont effectuées. Ce journal est facile à mettre en page grâce à un logiciel adapté et offert par la mairie à chaque école. Ce qui lui permet d'être imprimé facilement. Lors du Comité, les parents ont salué cette initiative et ont exprimé leur souhait de participer aux visites citoyennes organisées pour les enfants. Ce Comité est donc un véritable lieu d'échange. Chacun est libre de proposer des idées, des solutions par rapport à des thématiques abordées. Nous discutons ensuite pour savoir s'il est possible ou non de les concrétiser. L'Inspectrice de l'Éducation nationale nous a confié être impressionnée par le travail de fond que nous avons réalisé auprès des enfants. Elle souhaite partager et répliquer ces actions dans les villes voisines. Nous en sommes très fiers et cela nous encourage à continuer !

Ces vacances 100% "MADE IN LE PECQ"

Ce sont quelques jours passés avec d'autres enfants, loin des parents. "Le kiff" pour beaucoup qui avaient littéralement besoin de changer d'air et de couper avec une année scolaire contraignante. Ils y sont parvenus bien au-delà de leurs espérances grâce aux séjours préparés par l'équipe du service Enfance/Jeunesse qui leur a concocté un programme sur-mesure.

"Maé vous dit "merci beaucoup ! J'ai adoré la colonie à Cerza. Gros bisous." Nous vous remercions aussi".

"Merci beaucoup ! Les enfants ont l'air ravi et encore merci pour les photos et les messages que vous nous avez partagés !!"

Les jolies colonies de vacances... Il y a ceux pour qui c'est la première fois et ceux rompus à l'exercice. Mais tous sont revenus ravis. Cet été, les petits Alpicois ont pu participer à cinq séjours organisés par la Ville. Et en reviennent, aux dires de leurs parents, heureux, épanouis, des étoiles plein les yeux, boostés d'une belle énergie. Les enfants, quant à eux, parlent, à leur manière, de leurs "super vacances", sans se douter qu'en coulisses, l'organisation était une première pour le service Enfance/Jeunesse et pour sa responsable Carole Girard. *"Les années passées, les séjours étaient proposés aux Alpicois via un marché. Les associations ou les entreprises spécialisées dans l'exercice candidataient en proposant un séjour "clé en main". Nous n'avions plus qu'à analyser les candidatures et attribuer des notes suivant des critères préalablement définis. Cette année, en raison de la situation sanitaire, nous avons décidé de proposer nous-mêmes des séjours sur-mesure, que nous estimions plus adaptés"*, explique-t-elle.

Une prouesse logistique

Et ce ne fut pas une mince affaire ! Première contrainte : le chronomètre. En effet, la machine n'a pu se mettre en branle qu'à partir de la mi-mai, dès que l'horizon des restrictions s'est quelque peu éclairci. Dès lors, le service prend en main l'organisation de A à Z : du choix du lieu à l'hébergement, du contenu des activités aux transports. Deuxième contrainte, trouver des lieux qui soient au maximum à deux heures du Pecq.

L'équipe d'animateurs se mobilise en un temps record : un mois et quelques jours plus tard, le programme des cinq séjours est bouclé. Une prouesse ! *"Il faut habituellement six mois, de la préparation à la communication, en passant par les inscriptions des Familles, pour tout organiser"*, confie Carole Girard, elle-même étonnée par la rapidité de cette mise en place et fière de ses équipes.

Du camping au milieu des animaux

À peine l'école terminée, mercredi 7 juillet, dix enfants de grande section de maternelle donnent le top départ des vacances. Destination Cerza, en Normandie, plus précisément au Parc Safari, en compagnie de leurs animateurs, Virginie et Samuel. Pour trois jours exceptionnels de camping au milieu des animaux. Ils ont même droit à leur "boum", comme les grands. L'ambiance est à la fête : musique, danse, jeux... sans oublier les friandises !

Vient ensuite le séjour du 12 au 16 juillet à la Ferté-Gaucher, en Seine-et-Marne, réservé aux 8-10 ans fréquentant le centre de loisirs Les 4 Saisons. Un séjour dynamique et "motorisé" autour de motocross, de quads et autres buggys. Pour le séjour réservé aux 6-10 ans fin juillet sur la base de loisirs du Pont d'Ouilly dans le Calvados et celui du mois d'août à Toutainville dans l'Eure pour les 7 à 11 ans, ce sont les sports de plein air qui ont ravi tout le monde : canoë, kayak, padel, pêche, escalade, parcours d'accrobranche ou d'orientation... *"Pour les enfants, ce sont des moments idéals pour découvrir des activités qu'ils ne pratiquent pas en temps normal. Pour certains séjours, les jeunes ont préparé les repas avec les animateurs. Ils s'y sont mis de bon cœur. Ce sont des moments comme ceux-là qui leur donnent le goût du partage et du vivre ensemble"*, constate Carole Girard. Younes, l'un des animateurs présents à Toutainville, se souvient d'une ambiance particulièrement joyeuse. *"Nous avons par exemple organisé une chasse au trésor version "Koh-Lanta" avec des indices à trouver. L'équipe perdante était de corvée de vaisselle du soir"*, sourit-il.

Parents et enfants conquis

Une douzaine d'adolescents, adhérents d'Activ'Jeunes, ont eux trouvé leur bonheur à Ounans dans le Jura, du 23 au 27 août. C'est eux qui ont organisé leurs activités, selon leurs aspirations et leurs envies, en -presque- totale autonomie. Si ce qu'il s'est passé lors de leur séjour reste là-bas, leurs parents en ont quand même eu des échos enthousiasmants. Pour preuve, les messages reçus, via une célèbre messagerie instantanée, par les animateurs au retour.

Durant le séjour, c'est ce même canal qui permettait aux familles de joindre ou de recevoir des nouvelles de leurs enfants, ainsi que des photos et des vidéos de leurs activités. *"Un bon moyen de rester en lien et de les rassurer"*, glisse Younes. Pari réussi ! Les enfants comme les parents n'attendent plus qu'une chose, renouveler l'expérience l'année prochaine. Chiche !

"Je tiens à remercier Younes, Tassin et Maeli pour cette semaine où ils ont dû gérer nos enfants. Christopher est ravi. Merci beaucoup !"

Merci beaucoup, beaucoup, à vous trois et à la super équipe de la mairie !! Séjour au top ! Côme est ravi !! Expérience à renouveler..."

"Merci à tous !!!!! Sofia a dit : "à l'année prochaine"

AGENDA

ATTENTION

Pour les spectacles, les cafés accueil et l'accès à la bibliothèque : **pass sanitaire et port du masque obligatoires.**

Le 16/10/21

Le Son d'Alex est le premier stand-up musical. En d'autres termes, de l'humour et de la musique, ou si vous préférez un micro, un pied et un sampleur gavé de musiques. Un mélange des genres… Une première !
Le Son d'Alex vous permettra de voyager à travers l'histoire : de l'homme de cro-magnon qui a soufflé dans le premier os aux DJs qui partagent la même "philosophie" que les braqueurs de banques -*"Put your hands up in the air !"* -, en passant par Bach, le vrai patron de la musique occidentale, ou encore le "Wham Effect", baptisé ainsi parce que *"il s'appelle comment déjà l'autre mec du groupe Wham ?"*.
Alex Jaffray vous livre tous les petits secrets enfouis de l'histoire de LA musique, de SA musique et de la VÔTRE aussi (un peu).
On ressort du Son d'Alex avec le smile, avec des anecdotes véridiques pour briller dans les dîners en ville et la recette pour composer LE tube de l'été prochain… Enfin… non, pas vraiment, mais ce qui est certain c'est que vous n'écouterez plus jamais la musique de la même façon !

À 20h45
Le Quai, 3 quai Voltaire
Plein tarif : 18 € ; tarif réduit : 14 € ; abonnés : 12 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

le 3 Quai

EXPOSITION
JEAN DE LA FONTAINE

À l'occasion du 400e anniversaire de la naissance de Jean de la Fontaine, cette exposition retracera le parcours de ce poète auteur de fables mais aussi de contes. Séducteur et virtuose de la langue française, on lui doit également des poèmes divers, des pièces de théâtre et des livrets d'opéra. À travers dix panneaux illustrés sera dévoilé ce personnage complexe, paradoxal et polygraphe, tantôt pédagogue, parfois libertin, toujours amuseur.

Hall de l'hôtel de ville
13 bis quai Maurice Berteaux
Entrée libre aux heures d'ouverture

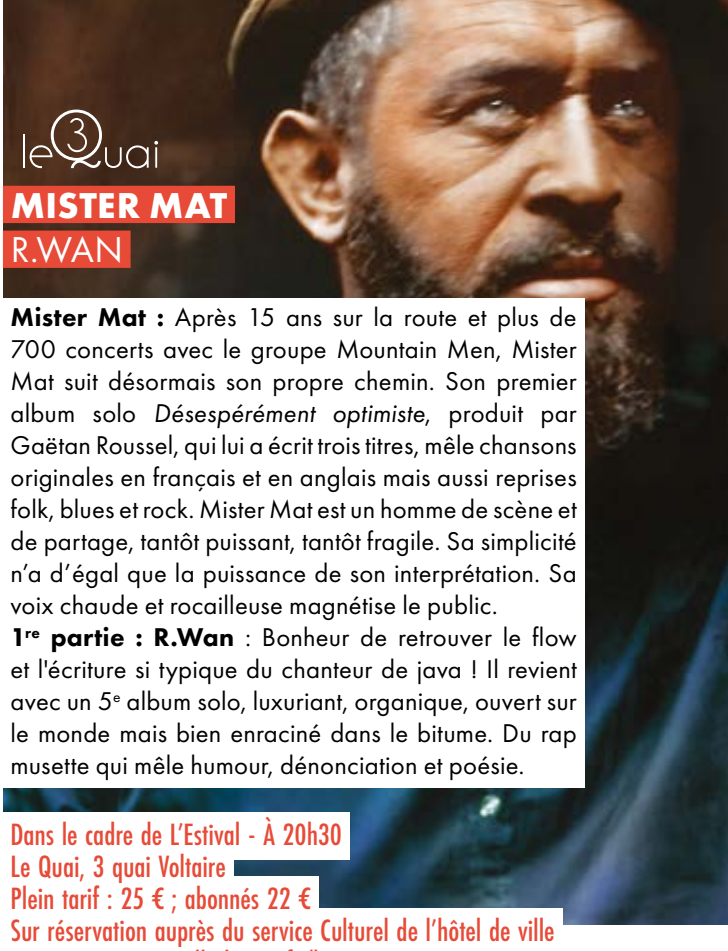

le 3 Quai

MISTER MAT
R.WAN

Mister Mat : Après 15 ans sur la route et plus de 700 concerts avec le groupe Mountain Men, Mister Mat suit désormais son propre chemin. Son premier album solo *Désespérément optimiste*, produit par Gaëtan Roussel, qui lui a écrit trois titres, mêle chansons originales en français et en anglais mais aussi reprises folk, blues et rock. Mister Mat est un homme de scène et de partage, tantôt puissant, tantôt fragile. Sa simplicité n'a d'égal que la puissance de son interprétation. Sa voix chaude et rocailleuse magnétise le public.
1re partie : R.Wan : Bonheur de retrouver le flow et l'écriture si typique du chanteur de java ! Il revient avec un 5e album solo, luxuriant, organique, ouvert sur le monde mais bien enraciné dans le bitume. Du rap musette qui mêle humour, dénonciation et poésie.

Dans le cadre de L'Estival - À 20h30
Le Quai, 3 quai Voltaire
Plein tarif : 25 € ; abonnés 22 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

Jusqu'au **30**/09 — du **07**/09 au **02**/10 — **24**/09 — **26**/09

EXPOSITION DEUX UNIVERS, DEUX PRATIQUES ARTISTIQUES

Le centre culturel André Malraux expose deux artistes avec deux univers bien distincts. Tout d'abord Franck Chapuis, passionné de maquettes. *"J'ai tout de suite ressenti ce plaisir de reproduire des objets en miniature. Il faut certes de la patience mais aussi de l'imagination, car on est souvent confronté à des problèmes"*, confie-t-il. Ce qui le passionne, c'est de créer des univers vintages, des boutiques anciennes ou des scènes de vie (diorama) des années 50, 60 et 70. Pour la réalisation de ses œuvres, Franck Chapuis aime utiliser les matières recyclées (chutes de bois ou de tissu, métaux, vieux cadres) et chiner dans les brocantes. Le second univers artistique est celui du peintre Isabelle Hervé. Sa spécialité est la peinture figurative contemporaine et elle a choisi l'humain comme champ d'exploration. *"Mes personnages sont vus du dessus, de dos, seuls ou en groupe, se déplaçant à la recherche de leur chemin"*, explique-t-elle. Elle créé ainsi des paysages à la fois graphiques, poétiques et familiers, sur lesquels les silhouettes projettent leurs ombres.

Centre culturel André Malraux, 3 bis quai Voltaire
Entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture
maisonpourtous-lepecq.fr

J'AI DORMI PRÈS D'UN ARBRE

le 3 Quai

Après plus de deux ans de tour de France à pied et en chansons, 10 000 km de marche et près de 400 concerts, Manu Galure a des histoires à chanter. Des aventures de troubadours, de sangliers qui vous mangent les pieds, d'arbres qui courent, de siestes trop longues et de pingouins qui puent.
Sur la scène, un piano à queue et un piano droit, mais bricolés et bancals, qu'on visse, qu'on cloue, qu'on scotche, qu'on remplit de ressorts et de ferraille, des pianos qu'on joue avec les pieds, avec des marteaux, avec une meuleuse. Les histoires ressemblent aux musiques et aux sonorités qui les accompagnent, étranges et amusantes, grinçantes et pleines de malice

À 17h
Le Quai, 3 quai Voltaire
Jeune public de 3 à 7 ans
Plein tarif : 10 € ; abonnés 8 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

EXPOSITION DE PEINTURES
DE NATHALIE D'HÉNAUT

Peintre yvelinoise, Nathalie d'Hénaut réalise des portraits de célébrités ou d'anonymes tracés à grands traits aux feutres, à la pointe Bic, à l'encre de chine, en peinture, rehaussés parfois d'une touche de couleur et a le talent de donner à ses étoiles ou dessins une âme en quelques traits vifs avec force circonvolutions répétées à l'envie. Depuis toujours, le trait la fascine. Il est une extension du pinceau, de la main, de la pensée et même de l'âme. Il exprime une liberté, un abandon car il est instinctif. D'où son goût pour les ébauches, les esquisses, les traits ininterrompus et multiples qui laissent à la pensée la liberté de rêver, d'imaginer, de flâner... et à la sensibilité de s'installer.

Hall de l'hôtel de ville
13 bis quai Maurice Berteaux
Entrée libre et gratuite aux heures d'ouverture

DUO VOLVEAS
UNE HISTOIRE DU TANGO

Issues d'un parcours musical classique de haut niveau, Armelle Sebban et Laëtitia Bellanger se découvrent une passion commune pour le tango, qu'elles dansent toutes les deux, et décident naturellement de former un duo à dominante tango avec le répertoire du compositeur argentin Astor Piazzolla. Inspirées par la double signification espagnole de volver, "revenir et devenir", elles nomment leur duo Volveas.
Dans ce concert sous forme de voyage, elles bousculent les codes de la musique classique par l'audace de leurs arrangements et improvisations avec l'ajout d'instruments originaux, mélodica, cajon et scie musicale et nous présentent une histoire brillante du tango.

À 17h
Conservatoire municipal Jehan Alain
2 impasse du Quai Voltaire
Plein tarif : 14 € ; tarif réduit : 10 € ; familles & abonnés : 8 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

du **07**/10 au **28**/10 — **08**/10 — **10**/10 — **27**/10

LE JOUR OÙ J'AI APPRIS
QUE J'ÉTAIS JUIF

J'ai 10 ans. Christine, 11 ans, me propose de me montrer ses seins si je baisse mon pantalon. Je décline. Elle me lance : *"Je sais pourquoi tu ne veux pas me le montrer. Parce que tu es juif et que tu as le zizi coupé en deux !"* Le ciel m'est tombé sur la tête. Ma mère était-elle au courant qu'elle avait mis au monde un enfant juif ?
C'est l'histoire d'un petit garçon qui, dans les années 60, découvre qu'il est juif alors que ses parents, survivants juifs polonais, ont déployé une énergie surhumaine pour le lui cacher. Et comment il met 40 ans à régler ce petit problème.

À 20h45
Salle Malesherbes Maisons-Laffitte
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

ROSIE
le 3 Quai

"Mon fil !!!" Rosie, pimpante petite araignée, a perdu le fil de sa toile ! Bien décidée à le retrouver, la voilà embarquée dans une nature foisonnante peuplée de drôles de personnages ! Des insectes à bec d'oiseaux, un crapaud chaussé, des poissons volants, un mystérieux chat... Rosie, en quête de son fil, se mêle et s'emmêle. Finira-t-elle par le retrouver ?
Cette lecture dansée dure 20 minutes et invite les jeunes spectateurs à s'assoir autour du décor pour être au plus près des danseuses et des objets qui dansent devant eux et au-dessus de leurs têtes. Elle est suivie d'une invitation à danser d'environ 25 minutes pour créer et partager un moment joyeux et poétique.

À 11h15 et 16h
Salle Delfino, 3 bis avenue du Pasteur Martin Luther King
Jeune public de 1 à 5 ans
Plein tarif : 10 € ; tarif réduit : 6 € ; familles et abonnés : 5 €
Sur réservation auprès du service Culturel de l'hôtel de ville
01 30 61 66 16 - ville-lepecq.fr/lequai3

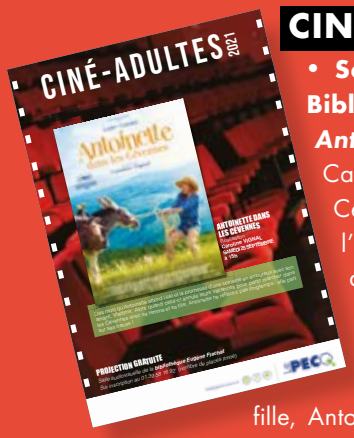

CINÉ-GOÛTER ADULTES

- **Samedi 25 septembre à 15h**

Bibliothèque Eugène Flachat

Antoinette dans les Cévennes de Caroline Vignal

Cela fait des mois qu'Antoinette attend l'été et la promesse d'une semaine en amoureux avec son amant, Vladimir. Alors, quand celui-ci annule leurs vacances pour partir marcher dans les Cévennes avec sa femme et sa fille, Antoinette ne réfléchit pas longtemps : elle part sur ses traces !

ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL

- **Vendredi 8 octobre à 15h30**

Bibliothèque Eugène Flachat

Les ateliers d'éveil musical proposés par Anne-Laure Boutin permettent aux enfants de 0 à 3 ans de découvrir une grande variété de sonorités par l'emploi de multiples instruments. La relation entre le son et le mouvement, l'exploration du monde par le son et la place centrale laissée aux jeunes participants font de ces séances de beaux moments de partage et d'apprentissage.

SPECTACLE DE CONTES EN MUSIQUE

- **Samedi 16 octobre à 16h**

Pôle Wilson

"Au bal des souris" de Sabine Richard (conteuse) et Marie Gorlicki (musicienne)

Au bal des souris, les souris dansent, chantent et racontent ! Au bal des souris, les rats sont permis ! Au bal des souris, le conte est roi et la musique est reine ! Bienvenue au bal des souris, tu y es invité(e).

De 3 à 6 ans

ATELIER DE CRÉATION MANUELLE

- **Mercredi 20 octobre à 15h**

Bibliothèque des Deux Rives

Atelier de création d'objets pour les enfants à partir de 2 ans autour de l'univers des araignées.

Toutes les animations proposées sont gratuites sur inscription préalable - Information au 01 39 58 16 92 - bibliotheque.ville-lepecq.fr

À NOTER

- **Jeudi 16 septembre à 19h**

Salle Delfino

Réunion publique sur le devenir de l'ancienne école maternelle Normandie-Niemen

- **Lundi 20 septembre à 14h30**

Salle Jacques Tati

Café accueil organisé par le service Vie sociale

- **Du 27 septembre au 23 octobre**

Campagne de porte à porte organisée par la Croix-Rouge française

- **Samedi 25 septembre à 14h30**

Restaurant La Belle Époque

Moment de convivialité par les Amis de Félicien David et Jacques Tati

- **Vendredi 1er octobre à 14h30**

Salle Félicien David

Café accueil organisé par le Conseil de quartier Saint-Wandrille

- **Lundi 4 octobre à 14h30**

Salle Delfino

Café accueil organisé par le service Vie sociale

- **Lundi 11 octobre à 14h30**

Pôle Wilson

Café accueil organisé par le service Vie sociale

- **Mercredi 13 octobre à 20h30**

Hôtel de ville

Conseil municipal

- **Lundi 18 octobre à 14h30**

Salle Jacques Tati

Café accueil organisé par le service Vie sociale

- **Du 5 au 23 octobre 2021**

Centre culturel André Malraux

Exposition Arnaud Gaertner

- **Samedi 30 octobre à 14h30**

Restaurant La Belle Époque

Moment de convivialité organisé par les Amis de Félicien David et Jacques Tati

DES LIVRES **PAS COMME LES AUTRES**

Une nouvelle belle initiative à mettre au crédit du Lions Club Le Pecq Coteaux de Seine. Le 1er juin dernier, l'association, en partenariat avec L'Image au Bout des Doigts (LIBD), a offert à chaque élève de la section ULIS du groupe scolaire Général Leclerc trois livres qui ont la particularité, non seulement d'être écrits en braille, mais surtout d'être illustrés d'images en relief ! Un procédé qui permet ainsi aux enfants de lire les textes mais également de "voir" les images qui les accompagnent !

Scannez et découvrez

LA DESCENTE DE LA SEINE **VUE DU CIEL**

Le 13 juin, il y avait du beau temps, la Seine, de beaux voiliers et le Yacht-Club du Pecq à la baguette... Cela donne de magnifiques photos !

HONNEUR **AU DRAPEAU**

Le 12 juin, la Ville du Pecq célébrait le centenaire de la remise du drapeau à la section de l'UNC du Pecq, en présence de Jean-Noël Amadei, adjoint au Maire et Conseiller départemental, de Raphaël Praca, adjoint au Maire, de Gérard Mocq, président de la section alpicoise de l'Union Nationale des Combattants, de Calixte Anthier, président de l'Union Nationale des Combattants des Yvelines et des six porte-drapeaux de la ville. Dans son discours, Pierrick Fournier, adjoint au Maire en charge des Anciens combattants, qui présidait la cérémonie, a rappelé que la Section UNC du Pecq a reçu solennellement son drapeau le 12 juin 1921, cadeau personnel de Monsieur Adrien Descombes, Maire du Pecq, remis par le Préfet de Seine et Oise, au président de la section."

BELLE APRÈS-MIDI THÉÂTRE
À LA MAISON DE RETRAITE NOTRE-DAME

Le 30 juin, la Compagnie Scapatel, école de théâtre et de cinéma, donnait deux représentations devant les résidents de la maison de retraite Notre-Dame, conquis par le spectacle.

OLYMPIADES
DANS NOS ÉCOLES

Plus que jamais Terre de Jeux, Le Pecq avait organisé, durant la dernière quinzaine du mois de juin des olympiades dans toutes les écoles maternelles et élémentaires de la ville. Bravo à tous les petits participants et à au pôle Éducation, Jeunesse et Sports pour l'organisation impeccable.

NOS SENIORS
EN CROISIÈRE

Le 12 août, la météo avait offert un peu de répit aux seniors alpicois, afin qu'ils puissent profiter pleinement de leur croisière sur la Seine à bord du Tivano.

LE TOUR DE FRANCE
EST PASSÉ AU PECQ

Le 18 juillet, la dernière étape du Tour de France, partie de Chatou, a vu le peloton emprunter le pont Georges Pompidou avant de prendre la direction de Saint-Germain-en-Laye. L'occasion pour les Alpicois de féliciter les coureurs avant leur arrivée sur les Champs-Élysées

Scannez et découvrez

LES BACHELIERS
À L'HONNEUR...

Comme chaque année, le 14 juillet a été l'occasion pour la Ville d'honorer les jeunes Alpicois qui venaient juste de décrocher leur baccalauréat. Félicitations à eux !

Le RÉSUMÉ ! du numéro

...fin la par magazine votre toujours commencez vous si vous pour spécialement pensée est rubrique Cette

P10. Début octobre, c'est la **semaine bleue.** La semaine la plus belle, celle qui ensorcèle...

P16. Keziah Perk est notre **portrait du mois.** À 14 ans, ce jeune alpicois est champion de trampoline et apprenti comédien de talent. Si tôt, mais pas si star...

P18. L'association à l'honneur dans ce numéro, c'est l'AMAP O' Pecq. Découverte d'une association qui ne se prend pas le chou...

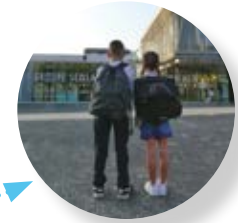

P20. Le **dossier du mois** vous parle de la rentrée des classes. Vous ne vouliez pas en entendre parler ? Tant pis.

P30. Dans **notre zoom,** on revient sur les séjours vacances des petits Alpicois. Vous vouliez qu'on vous en parle ? Tant mieux.

P33. Dans notre **Agenda** du mois, nous vous recommandons le concert de Mister Mat. Ne pas y assister serait un échec...

LE PECQ

Mairie du Pecq • 13 bis, quai Maurice Berteaux • 78230 Le Pecq • 01 30 61 21 21 • lepecqenscene@ville-lepecq.org
• **Directeur de la publication :** Laurence Bernard, Maire • **Rédacteur en chef :** Bruno Labarthe
• **Rédaction :** Marina Al Rubaee, Bruno Labarthe • **Direction artistique et réalisation :** Anthony Fric
• **Secrétaire de rédaction :** Marianne Soulard • **Crédits photos :** Ville du Pecq tous droits réservés, Serge Thébaud (p.18 & 38)
• **Publicité :** LVC Communication - 93290 Tremblay-en-France - 06 11 59 05 32 / 09 52 73 07 73
• **Imprimerie :** Vincent imprimeries - 37000 Tours
• **Tirage :** 10 000 exemplaires
• **Distribution :** CHAMPAR - 95140 Garges-lès-Gonesse - 01 34 07 12 53
• **Dépôt légal** à parution
• **Abonnements :** 18 € par chèque à l'ordre du Trésor Public pour frais d'expédition

PEFC 10-31-1087
Certifié PEFC
Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Plus d'informations
et devis gratuit sur
www.gllautomobile.com

RÉPARATION TOUTES MARQUES
DIAGNOSTIC ÉLECTRONIQUE
RÉVISION
CLIMATISATION
BRIS DE GLACE

Véhicule de prêt gratuit !

01.34.51.33.93
96 rue des prairies 78230 Le Pecq

GLL AUTOMOBILE
Alpicoïs

Terre-Elec
Installation - Dépannage
Chauffage
Climatisation
Domotique
Électricité Générale
Interphone - Vidéophone
Alarmes - Automatisme Portail
DEVIS GRATUIT
40, rue de Fontenelle - 78160 MARLY-LE-ROI
Tél.: 01 61 30 01 93
terre.elec78@gmail.com

Ste MOGENTALE
INSTALLATION
ENTRETIEN
Plomberie
Chauffage central - Carrelage
Electricité générale - Alarme
01 39 73 37 55
6, rue J.P. Ramain - 78230 Le Pecq-sur-Seine

heliximmobilier
Achat – Vente – Location
4 AGENCES
UN SEUL MANDAT
Estimation offerte
www.heliximmobilier.com
X Sales & Rentals X Langues parlées : Français - Anglais

www.heliximmobilier.com
ACHAT - VENTE
heliximmobilier
01 39 17 17 17
LOCATION - ESTIMATION

Avec le professionnalisme des équipes helix immobilier, vous avez la certitude de VENDRE, ACHETER, ou de LOUER dans les meilleures conditions et les meilleurs délais.

Votre agence au Pecq
6, rue de Paris
01 39 17 17 17
lepecq@heliximmobilier.com

Nos 4 agences : SAINT GERMAIN-EN-LAYE - FOURQUEUX - LE PECQ - LE VESINET

Vous recherchez des produits d'une extrême fraîcheur, vous aimez la qualité, alors n'hésitez pas…

LES JARDINS DU MESNIL

Un Univers de Fraîcheur

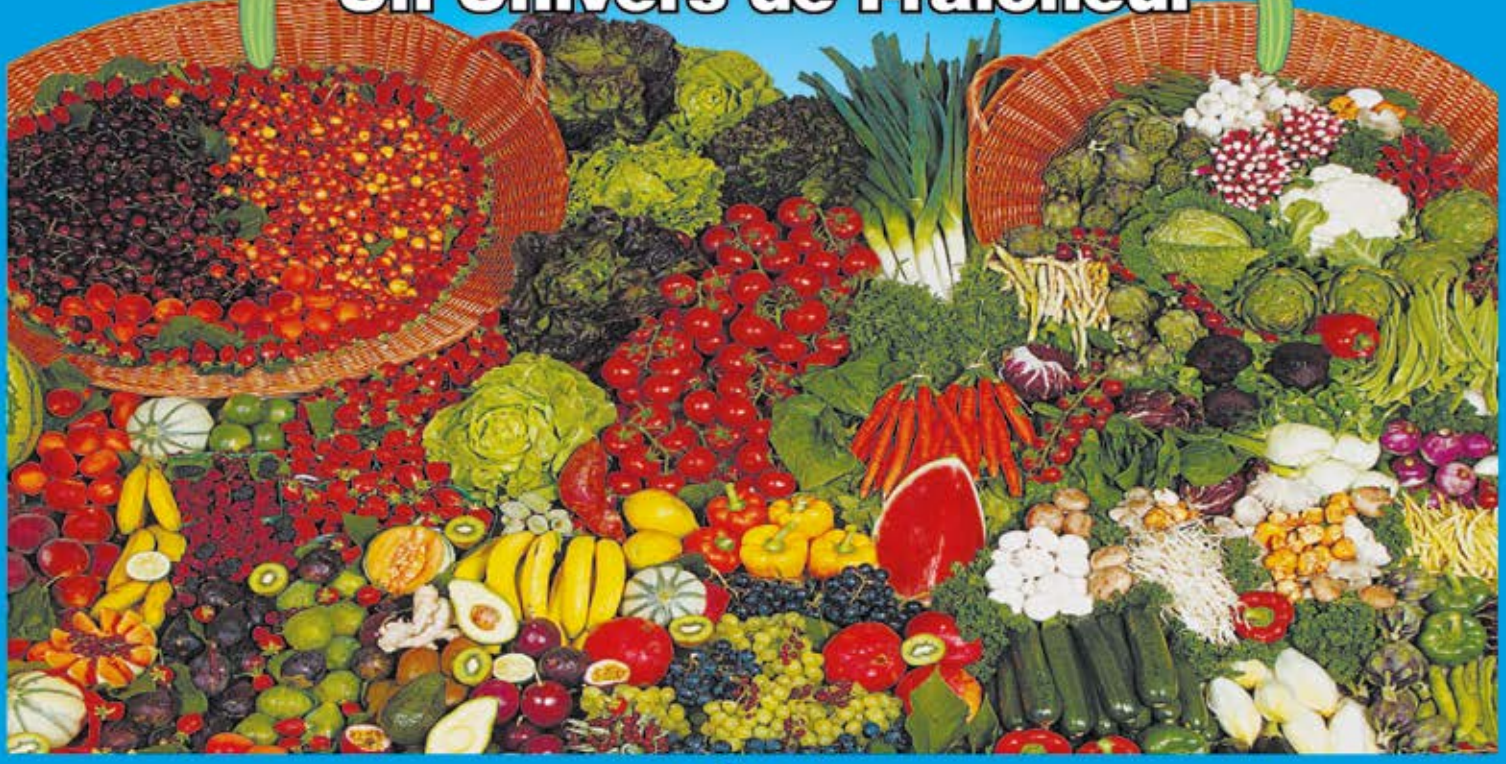

Horaires d'ouverture : du mardi au jeudi de 9h00 à 19h30,
vendredi et samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 13h00.

PARKING GRATUIT

45, rue Maurice Berteaux - 78600 LE MESNIL-LE-ROI

01 39 12 17 31 - www.lesjardinsdumesnil.fr